

REPUBLIQUE DU BENIN

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Mémoire de fin de formation en licence professionnelle

Option : Economie

Spécialité : Analyse des Politiques de Développement

THEME

LES DETERMINANTS DE L'EPARGNE PRIVEE AU BENIN

Réalisé par :

AGOSSOU Issac

ADJAHOSI Idelphonse Tchêgoun E.

Sous la direction de :

Tuteur de Stage

Mr ANAGO François

Ingénieur Statisticien Economiste

Directeur de Mémoire

Dr. Gilles TOBOSSI

Enseignant à la FASEG

Assistants

Serge DEDJINOU

Akouétévi Da-SILVA

Année Académique : 2014-2015

*La Faculté des Sciences Economiques et de
Gestion de l'Université d'Abomey-Calavi
n'entend donner ni approbation, ni
improbations aux opinions émises dans les
mémoires. Ces opinions doivent être
considérées comme propres à leurs auteurs.*

DEDICACE 1

Je dédis ce travail :

A ma mère bien aimée AMEVO Amélé ;

A mon père AGOSSOU Koffi ;

DEDICACE 2

Je dédis ce mémoire à :

Mon père ADJAHOSSE C. Emmanuel

A ma mère BOKO Anne

REMERCIEMENT

Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance à tous les enseignants de notre formation, parents, amis et toutes personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire.

Nous remercions profondément :

- ✓ Tout le corps administratif et professoral de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG), pour tous les sacrifices consentis pour assurer notre formation ;
- ✓ Le Docteur Gilles TOBOSSI, notre maître de mémoire pour sa grande contribution dans la réalisation de ce mémoire ;
- ✓ A tout le personnel de la DGAE, structure d'accueil pour notre stage ;
- ✓ A Mr le Directeur Général de la DGAE.
- ✓ A Mr ANAGO François, notre maître de stage pour son encadrement et sa sympathie ;
- ✓ A tous ceux qui, moralement et spirituellement nous ont soutenus tout au long de la rédaction de ce mémoire.

SIGLES ET ACRONYMES

ADF : AugmentedDickey-Fuller

BCEAO : Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest

DGAE : Direction Générale des Affaires Economiques

DPC : Direction de la Prévision et de la Conjoncture

BM : Banque Mondiale

MEFPD : Ministère de l'Economie des Finances et des Programmes de Dénationalisation

BAD : Banque Africaine de Développement

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

FMI : Fonds Monétaire International

DER : Direction des Etudes et de Recherche

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

INSAE : Institut National de la statistique et de l'Analyse Economique

OCDE : Organisation pour la coopération et le Développement Economique

HCV : Hypothèse du Cycle de Vie

Y^d : Revenu Disponible

TIR : Taux d'intérêt Réel

INF : Inflation

EV : Espérance de Vie

SC : Critère D'information de Schwarz

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Revenu Disponible de 1984 à 2013.....	33
Graphique 5 : Evolution de l'épargne privée de 1984 à 2013.....	35

LISTE DES TABLEAUX

Tableaux 1 : Récapitulatif des signes attendus des variables explicatives du modèle.....	36
Tableau 2 : Résultat des tests de racine unitaire sur les variables (test AD).....	39
Tableau 3 : Résultats de l'analyse de cointégration de Johansen.....	40
Tableau 4 : Présentation des résultats de l'estimation de la relation de Long-terme.....	41
Tableau 5 : Présentation des résultats de l'estimation de la relation de court-terme.....	42

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	vi
LISTE DES GRAPHIQUES.....	vii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
RESUME.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE1 : LES BASES THEORIQUES DE L'ETUDE.....	3
CHAPITRE2 : ANALYSE EMPIRIQUE DES DETERMINANTS DE L'EPARGNE PRIVEE AU BENIN.....	30
CONCLUSION.....	45
ANNEXES.....	46
BIBLIOGRAPHIE.....	XV
TABLES DES MATIERES.....	XVI

RESUME

Ce présent travail étudie les déterminants de l'épargne privée au Bénin afin d'apprécier l'importance relative des différents facteurs de l'épargne identifiés par la théorie économiques. La méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) a été utilisée pour répondre à cette préoccupation. Les données sont annuelles et couvrent une période de trente années (1984 à 2013). Les résultats majeurs indiquent que l'espérance de vie est la variable qui a le plus influencé l'évolution de l'épargne privée au Bénin. Elle a un impact significatif et positif sur l'épargne privée. Quant au taux d'intérêt réel son impact est beaucoup plus remarquable à long-terme. Il importe de préciser que ni le revenu disponible, ni l'inflation ne sont significatifs.

Introduction

Dans les années 60 et 80, les crédits internationaux étaient abondants et bon marché. Les pays Subsahariens ont ainsi contracté un volume important d'emprunts extérieurs pour financer leurs développements. Ces entrées massives de capital ont généré un important service de la dette dont le gonflement a été accéléré dans les années 80 par la hausse excessive des taux d'intérêt et des taux de change. L'incapacité à honorer le service de la dette a été à l'origine des politiques de rééchelonnement de remise ou d'annulation partielle du stock ou de l'encours commercial ou public.

Pour assurer la solvabilité de ces pays, les bailleurs de fonds vont imposer des politiques d'ajustement budgétaires et monétaires à l'objectif de rétablir les équilibres macroéconomiques. La mise en place de ces réformes s'avèrent très contraignantes (restructuration du système bancaire, surveillance multilatérale des finances publiques, désengagement de l'Etat du système productif) que des solutions alternatives à la dépendance extérieure (promotion de l'épargne privée) commencent rigoureusement à être explorées pour pallier la diminution des flux de capitaux externes.

Tout comme les pays subsahariens, le financement du développement au Bénin dans les dix (10) dernières années provient plus des ressources externes (Aides Publiques au Développement, Investissement direct étranger, Financement Bancaire, etc....) que son épargne intérieure (IMF, 2013). En moyenne, le taux d'épargne domestique au Bénin de 2003 à 2013 tourne autour de 11% du Produit Intérieur Brut (BM, 2013). Ce faible taux d'épargne domestique, assurément, est indicateur de l'effort qui reste à fournir.

De ce fait, la nécessité d'augmenter l'épargne des ménages s'impose comme un impératif dans une perspective de développement économique. Il nécessite alors dans notre travail d'appréhender les déterminants de l'épargne privée au Bénin.

Le premier chapitre de cette étude présentera dans une première partie, l'organisation et le fonctionnement de cette institution de l'Etat et en suite dans une deuxième partie, nous assiégerons les bases théoriques qui fondent le sujet des déterminants de l'épargne privée (épargne des ménages) au Bénin. En nous appuyant sur ces bases, nous allons construire dans le second chapitre de notre étude, les analyses empiriques de ces déterminants de l'épargne privée au Bénin.



**CHAPITRE I : LES BASES
THEORIQUES DE L'ETUDE**

Section 1 : CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

Paragraphe 1 : Présentation de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)

❖ Historique et missions

Conformément aux dispositions de l'article 56 du Décret n°2005-110 du 11 mars 2005 portant Attributions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie, La Direction Générale Economiques (DGE) l'actuelle Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) du Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) est chargée :

- de proposer des mesures de politiques économique et financière à court, moyen et long terme au Gouvernement, d'évaluer leurs effets sur les principales variables macro-économiques et monétaires et de suivre leur mise en œuvre ;
- d'élaborer des informations prévisionnelles sur l'évolution économique et financière du Bénin ;
- d'assurer le contrôle de l'Etat sur les opérations d'assurances, sur la promotion du marché national d'assurances et de veiller à la sauvegarde des intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurances ;
- de proposer et suivre l'exécution de la politique d'intégration économique régionale du Gouvernement et de veiller à la mise en œuvre des mécanismes de la surveillance multilatérale des politiques économiques dans le cadre de l'intégration régionale ;
- de préparer et conduire en collaboration avec les structures concernées les programmes de suivi, de restructuration ou de privatisation des entreprises semi-publiques ou publiques, de même que les programmes de promotion des investissements privés ;
- de suivre la gestion des entreprises publiques, semi-publiques ou entités assimilées.

Paragraphe 2 : Structure organisationnelle

La Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE) comprend la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC), la Direction des Assurances (DA), la Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE), la Direction de l'Intégration Régionale (DIR), la Direction de la Promotion Économique (DPE) ; outre ces Directions, il est rattaché à la Direction Générale des Affaires Économiques, le secrétariat permanent du Comité National et Politique Economique (CNPE). La Direction dispose également d'un Secrétariat Particulier (SP), d'un Service Administratif et Financier (SAF), d'un Service Informatique (SI) et d'un Service chargé de la Coordination des Réformes Economiques (SCRE).

1) Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC) a pour mission :

- ✓ de proposer et de mettre en œuvre une stratégie économique nationale ;
- ✓ de faire le diagnostic régulier de l'économie et d'en déterminer les implications à court, moyen et long termes sur les agrégats macro-économiques et monétaires ;
- ✓ de participer à l'élaboration, à l'analyse et à la prévision des agrégats macro-économiques et monétaires ;
- ✓ d'établir les prévisions financières et les objectifs budgétaires compatibles avec les contraintes économiques ;
- ✓ d'alerter les autorités sur les impacts économiques liés aux modifications brutales de l'environnement sous-régional, régional et international ;
- ✓ de suivre l'élaboration, l'analyse et la projection de la balance des paiements ;
- ✓ de procéder à des études et recherches sectorielles et macro-économiques permettant une meilleure connaissance de l'économie nationale en liaison avec les autres départements ministériels ou institutions.

La Direction de la Prévision et de la Conjoncture comprend trois services notamment le Service de la Programmation Economique et Financière (SPEF), le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle (SSBAC) et le Service des Etudes et Statistiques (SES). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

2) Direction des Assurances (DA)

La Direction des Assurances a pour mission, l'examen des différentes questions d'assurances. A ce titre, elle est chargée :

- ✓ de la conception, de la surveillance, de l'application et de la réglementation nationale en matière d'assurances ;
- ✓ de l'étude et de la proposition au Gouvernement de toutes mesures susceptibles d'assurer et de parfaire la promotion du marché national des assurances ;
- ✓ du suivi du déroulement du règlement à l'amiable des litiges nés sur le marché entre assureurs et/ou intermédiaires d'une part, et entre assureurs, assurés et bénéficiaires des contrats d'autre part, qui lui sont soumis ;
- ✓ de la représentation de l'Etat au sein des organismes internationaux de coopération en matière d'assurances ;
- ✓ de la gestion du Centre Professionnel de Formation en Assurances (CPFA) du Bénin;
- ✓ de la mise en œuvre de la tutelle du Ministre chargé des Finances sur le secteur des assurances en exerçant le contrôle d'Etat sur les compagnies d'assurances, sur les intermédiaires et autres experts opérant sur le territoire national en vue :
 - de sauvegarder les intérêts des assurés – souscripteurs et bénéficiaires de contrats d'assurances et de capitalisation notamment en veillant au caractère licite des contrats d'assurances et à la bonne tenue de la comptabilité des opérations d'assurances ;
 - de protéger l'épargne publique en veillant à la stricte application des placements de valeur certaine ;
 - d'inciter le secteur des assurances à accroître sa participation au développement par l'augmentation de ses investissements dans les secteurs prioritaires.

La Direction des Assurances comprend trois Services notamment le Services de la Réglementation et des Agréments (SRA) ; le Service de la Coopération, des Etudes, des Statistiques et de la Formation (SCESF) ; le Service de Contrôle (SC). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable.

3) Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE)

La Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE) est chargée :

- ✓ d'apprécier l'efficience de la gestion des entreprises publiques et semi-publiques par rapport aux normes de gestion arrêtées à l'échelon national ou international ;
- ✓ de formuler toutes propositions ou recommandations de nature à améliorer la gestion administrative, financière et comptable des Sociétés d'Etat de Offices ;
- ✓ d'instituer en rapport avec les ministères et Autorités de tutelle des Entreprises Publiques et Semi- Publiques, un système d'information et de documentation sur la gestion desdites Entreprises ;
- ✓ de faire procéder par les Ministères et Autorités de tutelle aux redressements et corrections découlant des résultats de contrôle de gestion ;
- ✓ d'assurer une assistance aux Entreprises Publiques pour le compte de l'Etat et du Gouvernement ;
- ✓ de préparer et d'assurer l'exécution du programme de privatisation, en collaboration avec la Commission Technique de Dénationalisation ;
- ✓ d'examiner toutes autres questions en rapport avec la vie des Entreprises Publiques et Semi- Publiques et faire des propositions au Ministre des Finances et de l'Economie.

La Direction de la Gestion et du Contrôle du portefeuille de l'Etat (DGCE) comprend trois Services notamment le Services des Etudes et de la Réglementation (SER) ; le Service de l'Audit (SA) ; et le Service du Contrôle de Gestion (SCG). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

4) Présentation de la Direction de l'Intégration Régionale (DIR)

La Direction de l'Intégration Régionale est chargée :

- ✓ de la proposition et de l'exécution de la stratégie du Gouvernement en matière d'intégration régionale ;
- ✓ des fonctions d'antenne nationale de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et de tous les autres organismes d'intégration régionale d'une part, et de celles de courroie de transmission entre leurs organes exécutifs et les Administrations de la République du Bénin d'autre part ;

- ✓ de la réflexion sur les voies et moyens pour accélérer le processus d'intégration économique ;
- ✓ de la définition et de la mise en œuvre des actions requises en vue de tirer les avantages liés à l'appartenance du Bénin aux organismes d'intégration économique régionale ;
- ✓ de l'analyse des répercussions des activités des différents secteurs de la vie économique sur les actions, projets et programmes communautaires et vice-versa ;
- ✓ de l'animation, avec les autres structures chargées des questions d'intégration, de la Commission Nationale d'Intégration Economique dont elle assure le Secrétariat Permanent.

La Direction de l'Intégration Régionale comprend trois Services notamment le Services des Politiques Sectorielles (SPS) ; le Service des Echanges Commerciaux (SEC) ; le Service des Affaires Administratives, Financières, Politiques et Juridiques (SAFPJ). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Comptable.

5) Direction de la Promotion Economique (DPE)

La Direction de la Promotion Economique est chargée :

- ✓ d'analyser l'évolution de l'environnement des entreprises sur le territoire national et proposer des solutions y relatives ;
- ✓ de procéder à l'étude des doléances formulées par les opérateurs économiques à l'endroit du Ministre des Finances et de l'Economie et de formuler des propositions à lui soumettre ;
- ✓ de contribuer à la diffusion des décisions et actions ayant des implications sur l'activité des entreprises ;
- ✓ d'appeler l'attention du Ministre des Finances et de l'Economie sur les faits susceptibles de perturber l'activité économique ou de ralentir l'investissement privé ;
- ✓ d'étudier le contenu des Accords que le Bénin pourrait être amené à signer dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des conventions ACP-UE et participer au suivi de leur mise en application en collaboration avec les ministères concernés.

Section 2 : Déroulement du stage à la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)

2-1 Travaux effectués

Notre stage a été effectué au cours de la période allant du 12 Janvier au 08 Avril 2015. Nous avons été affectés à la direction de la prévision et de la conjoncture. Ceci nous a permis d'acquérir des connaissances pratiques et surtout de rédiger le présent mémoire.

2-2 Difficultés rencontrées

Nous avons eu des difficultés d'accès aux données dues essentiellement aux archives peu fournies et au fait que les données ne sont pas disponibles sur de longues périodes.


Paragraphe 1 : Présentation de la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC)

Notre stage s'est effectué dans l'une des directions de la DGAE, précisément dans la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC). La DPC comprend trois services notamment le Service de la Programmation Economique et Financière (SPEF), le Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle (SSBAC) et le Service des Etudes et Statistiques (SES). Outre ces services, la Direction dispose d'un Secrétariat Administratif et d'un Bureau des Affaires Administratives et Financières.

Service de la Programmation Economique et Financière

Il est chargé des projections économiques à court et moyen termes. Il participe à l'élaboration du budget de l'Etat, à la préparation des Programmes Economiques et Financiers et aux travaux de la Commission chargée d'établir la balance des paiements. Pour ce faire, il assure les tâches suivantes :

- la projection périodique et l'analyse des principaux agrégats économiques, financiers et monétaires ;
- la simulation des mesures proposées pour la Loi de Finances ;
- l'élaboration, en collaboration avec les structures concernées, de la balance des paiements ;
- la réalisation en collaboration avec les structures concernées, de scénarios pour la préparation des négociations des Programmes Economiques et Financiers.

 Service du Suivi Budgétaire et de l'Analyse Conjoncturelle

Il est chargé d'une part, du suivi de l'activité économique aussi bien nationale qu'internationale et du suivi de l'exécution du budget d'autre part. A ce titre, il réalise les principales tâches suivantes :

- l'élaboration périodique du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) et du Tableau des Opérations de Trésorerie de l'Etat (TOTE), en collaboration avec les Administrations concernées, notamment la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP), la Direction Générale du Budget (DGB) et la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF) ;
- l'évaluation des mesures budgétaires en cours d'exécution ;
- l'élaboration périodique du Tableau de Bord Economique et Financier ;
- la réalisation de Notes de Conjoncture mettant en exergue les désajustements prévisibles à court terme ;
- la rédaction de notes d'information en matière économique et leurs impacts ;
- l'analyse de l'environnement économique sous-régional et international.

 Service des Etudes et Statistiques

Il est chargé de la Centralisation des statistiques économiques et financières, et de l'amélioration de la connaissance du fonctionnement de l'économie nationale. A ce titre, il s'occupe de :

- la réalisation d'études en vue d'apprécier l'impact des mesures financières sur l'économie ;
- la réalisation d'études sectorielles intéressées ;
- la réalisation de travaux de modélisation ;
- la collecte périodique de statistiques financières ;
- la gestion d'une banque de données économiques et financières ;
- la coordination de l'activité statistique au sein du Ministère de l'Economie et des Finances.

 Secrétariat Administratif

Il est chargé de:

- l'enregistrement du courrier qu'il soumet à l'appréciation du Directeur ;
- la ventilation du courrier, conformément aux instructions du Directeur ;
- la réception et de l'envoi des messages ;
- l'expédition du courrier ;
- la réception et de l'information des visiteurs ;
- la présentation du courrier au visa ou à la signature du Directeur de la Prévision et de la Conjoncture et de toutes autres tâches à lui confiées par le Directeur.

 Bureau des Affaires Administratives et Financières

Il est chargé, sous la supervision directe du Directeur de la Prévision et de la Conjoncture de :

- centraliser les besoins matériels de tous les services ;
- coordonner la gestion des moyens matériels de la Direction et de les répartir judicieusement entre les différents services ;
- assurer la gestion des stocks de matériels et de fournitures.

Le Bureau des Affaires Administratives et Financières travaille en étroite collaboration avec le Service Administratif et Financier de la Direction Générale des Affaires Economique.

Section 3 : Cadre théorique et méthodologie de l'étude

Paragraphe 1 : Cadre théorique

1- PROBLEMATIQUE

Dans la perspective d'un développement économique durable, l'investissement est le socle principal dans toutes les économies. Il est généralement financé par l'épargne intérieure. Cette épargne joue ainsi un rôle capital dans l'augmentation de la croissance économique d'un Pays (BM, 2012). Cette épargne est constituée de l'épargne publique et de l'épargne privée. Cependant, l'Afrique Subsaharienne est la région en développement qui a le plus bas taux d'épargne. En 2005, l'épargne brute de l'Afrique Subsaharienne représente 17,6% du PIB contre 26% en Asie du Sud, 24% en Amérique latine et des caraïbes et en fin 42,9% dans les pays de l'Asie de l'Est et du pacifique (BM, 2007).

Ainsi au Bénin, le taux d'épargne brute entre 2005 et 2011 en moyenne tourne autour de : 14,8% (BM, 2012). Le taux d'investissement privé du Bénin se situe à 11% du PIB entre 2005 et 2011 contre 15% dans la région ouest – africaine et en Afrique globalement (BCEAO, 2011). L'épargne intérieure privée est très faible du faite de la faiblesse des revenus et des contraintes structurelles à sa collecte et à sa mobilisation. Cette faiblesse de ce taux d'épargne intérieure privée justifie la faiblesse du taux d'investissement productif privé, qui en moyenne entre la période de 2004 à 2013 tourne autour de 7,5% (MEFPD, 2013).

En outre, le taux d'épargne au Bénin est financé en grande partie par l'épargne externe qui se traduit par un investissement net direct en provenance de l'étranger. Il évolue de : 53,2 à 110,9 millions de dollar US entre 2006 et 2010 (BAD, FMI, 2011). En moyenne, le financement de l'investissement privé sur ressource interne des pays africains comme le Burkina – Faso, la Cote – d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et le Bénin est respectivement de 42,5% ; 68,9% ; 46,9% ; 33,8% ; 50,2% ; 9,9% et 50,7% entre 1970 et 2003. (BCEAO, 2006).

Le financement de l'investissement privé pour la plupart des pays en voie de développement est très faible et constitue un déficit majeur pour le Bénin. Cette situation de financement privé est due au manque de financement du secteur privé par les banques commerciales qui préfèrent financer l'Etat que les privés. Les crédits fournis au secteur privé entre 2010 et 2013 sont respectivement de 23% ; 24,6% ; 24% et 24,9% (BM, 2013). Ces taux

sont constants durant cette période. Cette attitude des banques est liée à la gestion du risque qui limite l'accès au financement privé.

La mobilisation de l'épargne privée et en particulier celle des ménages au Bénin importe donc car, l'un des choix économiques fondamentaux des économies développées qui influence le taux de croissance et le niveau de vie porte sur la répartition des ressources entre consommation présente et la consommation future (épargne privée). Cette épargne des ménages constitue l'essentiel de l'épargne en Afrique. Face à cette faiblesse de l'épargne privée, il est nécessaire de savoir : quels sont les facteurs qui influencent le niveau de l'épargne privée des ménages au Bénin ?

L'objectif général de notre étude est :

D'analyser les facteurs qui influencent le niveau de l'épargne privée au Bénin.

De façon spécifique, il s'agit entre autre :

- D'analyser l'effet du taux d'intérêt sur le taux d'épargne privée au Bénin.
- D'analyser l'effet de l'espérance de vie sur le taux d'épargne privée au Bénin.
- D'analyser l'effet du revenu disponible sur la formation de l'épargne privée au Bénin.
- D'analyser l'effet de l'inflation sur la formation de l'épargne privée au Bénin.

Les objectifs spécifiques définis nous permettent de formuler les hypothèses de recherche suivantes :

H1 : La baisse du taux d'intérêt réel affecte négativement l'évolution du taux d'épargne privée au Bénin.

H2 : La baisse de l'espérance de vie affecte négativement l'évolution du taux d'épargne privée au Bénin.

H3 : La hausse du revenu disponible influencent positivement la formation de l'épargne privée au Bénin.

H4 : La baisse du taux d'inflation influence positivement l'épargne privée au Bénin.

2- REVUE DE LA LITTERATURE

Pour mieux expliquer cette partie de notre étude de recherche, consacrée à la revue de la littérature, il est nécessaire en premier lieu de passer en revue quelques clarifications de concepts et en second lieu les fondements théoriques et les travaux empiriques sur les déterminants de l'épargne et en particulier de l'épargne privée.

2-1- Explication des concepts

Au sens courant, épargner consiste à mettre de côté une partie de son revenu. Au sens large, épargner consiste à renoncer à une consommation immédiate au profit de satisfactions futures liées à des investissements ou des consommations.

De façon générale, **l'épargne** désigne la partie du revenu qui n'est pas consommée. Ainsi selon Keynes (1930), l'épargne est définie comme le résidu du revenu en bien de consommation. D'après Poulon, l'épargne est la non dépense du revenu en bien de consommation future substituable à une consommation présente.

Bernier et Simon définissent **l'épargne** comme : « La part des ressources courantes qui restes disponibles pour accumuler les actifs physiques ou financiers ». Quant aux classiques, l'épargne est définie comme une consommation future.

En particulier, **l'épargne privée** selon (INSEE, 2014) se définit comme la part du revenu disponible (ou du revenu ajusté) des ménages qui n'est pas utilisée en dépense de consommation (ou consommation finale effective). Certaines études regroupent l'épargne des ménages et celles des entreprises sous le terme d'«Epargne privée». En effet, il existe différentes formes d'épargne :

- ✓ L'épargne de précaution, qui désigne la fraction de l'épargne consacrée aux différents risques (comme maladies, perte d'emploi) ;
- ✓ En suite, nous avons l'épargne spéculative qui, est quant à elle l'ensemble des revenus épargnés dans le but de tirer partie des occasions des plus-values du capital;
- ✓ Et enfin une forme d'épargne appelée épargne contractuelle (les produits d'assurance, le compte à terme et le plan épargne logement).

Il nous revient de préciser aussi que l'épargne en général peut être volontaire ou involontaire. Elle est volontaire dans la mesure où les agents économiques décident du

montant à épargner, de la durée et du type de placement (produit d'épargne souscrit). Dans le cas contraire, elle est involontaire (remboursement d'emprunt, fiscalité, inflation...).

Les déterminants : selon Larousse (2010), les déterminants sont des éléments ou facteurs qui exercent une action spécifique sur quelque chose. En particulier, nous pouvons définir les déterminants de l'épargne privée comme les facteurs qui provoquent l'épargne privée.

Les ménages : selon la Comptabilité Nationale, les ménages sont des individus ou groupe d'individus tant dans leur fonction de consommateurs que dans celle éventuelle, d'entrepreneurs produisant des biens marchands ou des services financiers marchands. Et selon Larousse, les ménages peuvent être définis comme des unités élémentaires de population (couples, personnes seules et communautés) résidant dans un même logement envisagées dans leurs fonctions économiques de consommation.

2-2- Revue théorique

2-2-1- Les variables déterminant l'épargne privée des ménages

Pour des différents motifs de l'épargne, plusieurs variables motivent la décision des ménages à épargner. Parmi ces variables, nous pouvons citer :

➤ **Le taux d'intérêt comme variable affectant la formation de l'épargne privée des ménages.**

Le taux d'intérêt est une variable importante qui détermine la décision de l'épargne des ménages dans leur société. L'action du taux d'intérêt sur l'épargne est à l'origine d'une controverse entre les partisans de taux élevé (les classiques et néo-classique) et les partisans des taux faibles (Keynésiens) ; entre ceux qui lui accordent une importance capitale et ceux qui ne reconnaissent aucun rôle au taux d'intérêt dans une politique d'épargne. La réaction de l'épargne au taux d'intérêt est difficile à déterminer.

L'effet de substitution montre qu'une hausse des taux puisse diminuer l'épargne alors que l'effet revenu montre qu'une hausse des taux, au contraire augmente l'épargne.

Les auteurs classiques et néo-classiques, de Smith à Friedman pensent, que l'épargne est fonctionnellement liée au taux d'intérêt. Le taux d'intérêt agit donc de manière directe sur l'épargne. Ainsi, une augmentation (respectivement une diminution) du taux d'intérêt doit entraîner à revenu déterminé, une augmentation (respectivement une diminution) de

l'épargne. Et par conséquent, une diminution (respectivement une augmentation) de la consommation. Des études menées par Maxwell (1955) en Asie, McKinnon et San en Asie et en Amérique Latine, Boskin (1978) aux USA et Smith au Japon semblent soutenir l'hypothèse d'une élasticité positive de l'épargne au taux d'intérêt de rendements réels.

Position des Keynésiens sur le taux d'intérêt

Pour Keynes (1930), l'intérêt n'a pas d'importance et ils n'ont pas pris en compte dans les décisions de ceux qui veulent se constituer un pécule au moyen de l'épargne. L'intérêt est une grandeur purement financière. Selon Keynes, le taux d'intérêt n'est pas une variable qui ajuste l'offre de l'épargne et la demande des capitaux par les investisseurs. Il relie la notion de taux d'intérêt à celle de préférence pour la liquidité. Le taux d'intérêt est le prix qui équilibre le désir de détenir la richesse sous forme de monnaie et la quantité de monnaie disponible. Ainsi par conséquent, il affirme que le taux d'épargne par le revenu courant et non le taux d'intérêt.

Des tests empiriques menés par l'Organisation pour la coopération et le Développement Economique (OCDE) en Europe (1968), Mikesell et Zinser (1973), Govannini (1983) dans les pays en voie de développement et de David et Scadding (1974) semble rejeter une élasticité de l'épargne au taux de rendements réels. Aussi, le taux d'épargne peut-il dépendre de l'espérance de vie des ménages d'après les théories économiques et les études empiriques de l'économétrie ?

➤ **L'espérance de vie comme variable affectant l'épargne privée des ménages.**

L'espérance de vie étant une variable démographique, a une incidence directe sur le taux d'épargne des ménages. Modigliani (1963), dans sa théorie de cycle de vie (HCV) énonce que l'une des principales raisons qui font que le revenu varie en cours d'existence est la retraite. Dans cette théorie l'épargne et la consommation sont en fonction du cycle de vie des agents économiques. Le modèle de cycle de vie (HCV) prend en compte les variables comme :

- a- L'espérance de vie : une augmentation de l'espérance de vie accroît, toutes choses égales par ailleurs, le taux d'épargne des ménages (d'une population croissante) puisque que chaque individu a besoin d'amasser un patrimoine plus important pour financer un flux constant de consommation pendant une période de retraite plus longue.

- b- L'âge de la retraite : Pour des raisons analogues, une diminution de l'âge de départ à la retraite accroît le taux d'épargne des ménages, toutes choses égales par ailleurs, chaque individu a besoin d'un patrimoine plus important (par rapport aux revenus acquis durant toute la vie) pour financer sa consommation durant une période de retraite plus longue.
- c- Répartition par âge : Le modèle généralisé (HCV) implique que le taux d'épargne de chaque ménage dépend, toutes choses égales par ailleurs, de l'âge de ce ménage. Ainsi, le taux d'épargne global des ménages dépend de la part relative des ménages, c'est-à-dire de la répartition par âge des chefs de famille (ménages).

Outre ces variables démographiques qui sont explicitement incluses dans la fonction de consommation basée sur le modèle HCV, d'autres caractéristiques des ménages peuvent modifier le comportement d'épargne.

- d- Taille de la famille : Dans le modèle HCV, l'unité de décision est considérée comme étant formée d'un nombre constant de personnes, alors qu'en réalité la variation du nombre des membres d'un ménage normal au cours du cycle de vie peut influencer sur le profil chronologique de la consommation et, par conséquent de l'épargne.

Lors qu'ils sont inactifs, ils s'endettent pour financer leurs études quand ils sont jeunes et, lorsqu'ils entrent en activité, ils consomment moins qu'ils gagnent, ce qui leur permet de rembourser leur dette de la période inactive et d'épargner. Cette épargne permet donc aux individus de reporter une partie de leur consommation vers les périodes où les revenus escomptés sont plus faibles que le revenu moyen sur la durée de vie normale. Selon cette théorie, la consommation dépend du revenu courant (Y_t) ; du revenu anticipé (Y_t^a), des actifs a_{t-1} et de l'âge de la famille (t). Bien que l'espérance de vie affecte l'évolution du taux d'épargne privée, il existe d'autres variables comme le revenu disponible qui influence la formation de l'épargne privée.

➤ **Le revenu disponible comme variable influençant le taux d'épargne privée des ménages.**

Chez les keynésiens, la variable explicative de l'épargne est le revenu courant qu'il soit absolu ou relatif. Les néo-classiques préfèrent le patrimoine entendu au sens de la richesse comme variable explicative de l'épargne. Les keynésiens déduisent le comportement d'épargne à partir des données macroéconomiques pendant que les néo-classiques partent de l'analyse microéconomiques des fonctions individuelles de consommation des ménages pour aboutir à l'agrégation macroéconomique. La variable explicative de l'épargne est le revenu absolu pour Keynes et le revenu relatif pour Duesenberry.

❖ **Théorie du revenu absolu de Keynes**

En vertu de la loi psychologique fondamentale (1930) qu'il énonce comme suit : En moyenne et pour la plupart du temps, les hommes tentent à accroître leur consommation à mesure que leurs revenus croissent mais non dans une proportion aussi grande que l'accroissement des revenus. Keynes établit que la propension à consommer est positive et inférieure à un (1). Ainsi, une augmentation (une diminution) entraîne un accroissement (respectivement une diminution) plus marqué de l'épargne. Des études empiriques réalisées à court et long terme ont permis de valider les hypothèses keynésiens.

❖ **Théorie de revenu relatif de Duesenberry et l'effet de mémoire de Brown**

Duesenberry (1949), dans la théorie du revenu relatif considère que le taux d'épargne est une variable dépendante de la position du revenu relativement au plus haut niveau du revenu atteint dans le passé : Cet effet de cliquet ou effet crémaillère explique qu'en cas de baisse de l'activité économique et des revenus, la baisse de la consommation des ménages est freinée du fait de l'égalisation inter temporelles des unités. Une fois un certain niveau de vie atteint, ce dernier est mis en mémoire par les ménages comme par un cliquet à s'opposer à la baisse de la consommation résultant de la diminution de revenu. Les ménages ont alors tendance à puiser dans l'épargne pour maintenir leur niveau de consommation ; réduisant ainsi leur proportion à épargner.

Duesenberry (1949) va aussi développer l'idée d'inter dépendance des consommations sur des démonstrations ou d'imitation. Les agents qui ont un revenu bas auront une propension à consommer plus forte que celle des agents qui ont un revenu élevé parce qu'ils chercheront à imiter la consommation de ceux qui ont un niveau de vie

supérieure. Cela explique pourquoi la croissance du revenu au cours du temps entraîne la diminution de la propension à consommer.

Brown (1982) quant à lui, à partir de la fonction de consommation keynésienne $C_t = aY_t + B$ montre qu'il existe une corrélation entre la consommation présente et la consommation passée. Ainsi Brown, après des études, abouti à la formulation suivante : $C_t = aY_t + BC_{t-1} + C$.

Tout comme Duesenberry, Brown reconnaît l'influence du passé dans la détermination de la consommation. Toute fois, aux lieux de choisir le revenu, il adopte la consommation comme une variable représentant l'action du passé. La fonction de consommation de Brown abouti comme celle de Duesenberry et pour les mêmes raisons à une augmentation de la propension moyenne à consommer. Durant les phases de récession (baisse de l'épargne). Cependant, à la différence de Duesenberry, l'augmentation de la propension moyenne à consommer tend à s'affaiblir au cours de la phase de récession lorsque le revenu diminue à un rythme plus faible ou se stabilise. Cette différence de formulation traduire un affaiblissement progressif de l'effet de mémoire au fur et à mesure que le temps s'écoule. La théorie de Duesenberry et celle de Brown furent l'objet de critiques.

Il est reproché à la théorie du revenu relatif de Duesenberry de ne pas expliquer la stabilité des propensions moyennes à consommer des différents groupes sociaux sur une longue période, de traiter de façon symétrique la phase de récession et celle de reprise.

Si l'analyse de Brown a le mérite de supprimer la discontinuité qui est défaut important chez Duesenberry. Elle présente en revanche l'inconvénient de faire disparaître, en rétablissant la continuité, l'asymétrie de la destruction des phases d'expansion et de récession. Aussi la formulation de l'effet de mémoire apparait-elle malgré tout comme excessivement rigide.

❖ **Théorie du Revenu permanent de Friedman**

Friedman (1957) dans sa théorie du revenu permanent énonce que la consommation ne dépend pas excessivement du revenu courant, mais que les revenus subissent d'année en année les chocs aléatoires et temporaires. Pour Friedman, les individus considèrent le revenu courant (Y) comme la somme de deux composantes : le revenu permanent (Y^p) et le revenu transitoire (Y^t). Ce qui donne la formule suivante :

$$Y = Y^p + Y^t$$

La consommation s'établit, non pas en fonction du revenu courant des ménages mais en fonction d'un revenu annuel moyen estimé par l'individu en fonction de ses anticipations (Etudes, Revenus futurs, etc.). La consommation par une augmentation du taux d'épargne. D'où la formulation de l'hypothèse suivante :

$$S = a + b_1 Y^p + b_2 Y^t$$

S = épargne ;

Y^p = revenu permanent ;

Y^t = revenu transitoire ;

$b_1 = 0$; $b_2 = 1$

a = une constante ; b_1 = coefficient du revenu permanent ; b_2 = coefficient du revenu transitoire.

La compréhension de cette théorie donne à penser que les propensions à épargner des sources de revenus variables seraient plus fortes qu'en cas de sources de revenu plus stables. C'est dans cette même logique que, Kaldor (1989) dans sa théorie de classe, énonce que les habitudes de consommation (d'épargne) se distinguent fortement suivant la classe économique. Il dit que les travailleurs qui tirent l'essentiel de leur revenu du travail, sont réputés avoir une propension à l'épargne nettement inférieure à celle des capitalistes, qui reçoivent avant tout des revenus de la propriété (Profits, intérêts, rentes). L'hypothèse classe-épargne se représente ainsi :

$$S = S_w L + S_c P$$

S_w = propension des travailleurs à épargner une partie des revenus qu'ils tirent du travail ; S_c = propension des capitalistes à épargner une partie des revenus qu'ils tirent de la propriété.

L = revenus du travail

P = revenus de la propriété

Et $0 < S_w < S_c < 1$

➤ **L'inflation comme variable influençant le taux d'épargne privée des ménages.**

L'inflation se traduit par un gaspillage de l'épargne dans la mesure où, faussant le mécanisme du prêt à long terme, elle empêche une sélection rationnelle des investissements.

Les conséquences de l'inflation sont très difficiles à apprécier et à prévoir. Une hausse des prix peut en effet donner lieu aussi bien à une baisse du taux de l'épargne (effet de fuite devant la monnaie) qu'à une hausse de ce taux (phénomène de reconstitution des encaisses réelles). L'inflation, réduisant la valeur réelle des encaisses monétaires détenues par les ménages, incite celles-ci à accroître leur valeur nominale pour maintenir leur valeur réelle.

L'action des actifs liquides sur la dépense des agents a été introduite dans la théorie économique par l'analyse monétaire néoclassique. C'est ainsi que successivement, Fisher(1911), Pigou (1917), Marshall (1923) et Wicksell (1936) ont exposé l'idée, reprise et développée par Patinkin (1965) selon laquelle les agents désirent détenir un certain montant d'encaisses réelles.

Ainsi à côté de la demande des biens de consommation, les agents forment également une demande d'encaisses liquides réelles. Si le niveau des encaisses réelles effectif est supérieur (resp inférieur) à son niveau désiré, les agents augmenteront (resp diminueront) leur demande de bien de consommation. Ainsi, une diminution (resp augmentation) du niveau général des prix, entraînera une augmentation (resp. diminution) de la valeur des encaisses monétaires, ce qui aura pour effet d'augmenter (resp. diminuer) la valeur réelle du patrimoine qui agit sur la consommation. Cette action de la valeur réelle des encaisses monétaires sur la consommation est ce qu'on appelle l'effet Pigou

L'effet Keynes quant à lui, stipule que l'augmentation des encaisses réelles agira de manière indirecte sur l'épargne à travers l'augmentation du volume de l'activité économique soutenu par la consommation et l'investissement. Ces deux mécanismes (effet Pigou et effet Keynes) ajoutés au phénomène de l'illusion monétaire dont peuvent être victime les ménages face à leurs anticipations atténuent l'ampleur de l'effet d'encaisse réelles. L'illusion monétaire consiste à confondre une variation du taux nominal (exprimé en quantité de monnaie courante) avec une variation du taux réel (exprimé en prix constant du pouvoir d'achat) à mal distinguer les évolutions de prix relatifs et de prix absolus en prenant l'une pour l'autre. C'est le cas des ménages qui, en présence d'une baisse des prix et des salaires, sont plus sensibles à la baisse de leurs salaires qu'à celles des prix. Ils vont ainsi majorer la baisse

de leur revenu réel et diminuer conséquemment leur consommation réelle relativement à leurs ressources réelles. Inversement, un ménage est victime de l'illusion monétaire lorsqu'il se croit plus riche sous prétexte que son revenu nominal a augmenté alors que les prix ont augmenté dans les mêmes proportions.

Lorsqu'un individu cherche à acquérir une certaine quantité q d'un produit, il connaît son revenu nominal Y et le prix exact p . Il corrige ces deux éléments par son anticipation du niveau général des prix P .

$$q = f(p/P, Y/P)$$

Si l'inflation effective est plus élevée que l'inflation attendue, l'individu pensera que le produit q est devenu relativement plus cher, ce que, toutes choses égales par ailleurs, devraient l'inciter à l'acheter en moins grande quantité. Cette illusion monétaire sur les prix relatifs identifiée par Deaton (1977) tend à accroître le niveau de l'épargne.

Mais logiquement, l'individu devrait aussi penser que son revenu réel est plus élevé qu'il l'avait prévu, ce qui, toutes choses égales par ailleurs, devrait l'inciter à acheter plus. Cette illusion monétaire sur les revenus-effet identifié par Branson et Klevorick(1968) tend à abaisser le taux de l'épargne. Par ailleurs, si on suppose que les ménages sont capables d'anticiper les prix en fonction de ce qu'ils ont observé dans le passé (anticipations adaptatives) ils pourront en cas de baisse (resp. hausse) des prix anticiper aisément la poursuite de ce mouvement de baisse (resp. hausse) et par conséquent différer (resp. accélérer) leurs achats de bien de consommation. Ce qui peut diminuer très fortement, voire surpasser, l'effet d'encaisses réelles

Nous pouvons, à partir des travaux théoriques développés ci-dessus conclure que l'épargne privée croît et évolue en fonction de plusieurs variables comme :

Les variables macroéconomiques : le revenu (absolu, permanent et relatif);

La variable démographique : l'espérance de vie

Les variables financières : le taux d'intérêt et l'inflation.

Tous ces points de vue semblent être vrais selon les types de comportements à épargner des ménages, observés dans plusieurs pays. De plus, d'autres variables comme la stabilité politique, l'épargne publique, le taux de croissance, le niveau d'éducation et l'incertitude (la confiance aux structures d'épargne) peuvent agir sur le taux d'épargne des ménages.

Revue empirique

Des études empiriques ont été faites sur la baisse de l'épargne privée dans les années 90 aux Etats Unis, en Allemagne, en Italie et, aux Royaume-Unis. Ces études annoncent que dans les pays concernés, la forte désépargne des ménages s'est accompagnée d'une hausse significative de la dette privée par rapport au PIB et a coïncidé avec un accroissement notable de la richesse financière des ménages. Le phénomène a été particulièrement net dans ces quatre pays pour lesquels existent des données sur la richesse financière. D'aucun, l'ont interprété comme une indication que la forte hausse des valeurs mobilières et immobilières à la fin des années 90 fut traitée par les ménages comme une hausse permanente de la richesse, entraînant une baisse non soutenable de l'épargne. Les déterminants fondamentaux comprennent les variables reflètent l'influence de la démographie, le taux de croissance du revenu ou de la productivité, le prix relatif des biens de consommation sur différentes périodes, l'incertitude, le prix relatif des biens domestiques par rapport aux biens importés et les finances publiques (épargne publique, le taux d'intérêt réel, inflation). L'analyse des déterminants de l'épargne privée dans le temps et dans différents pays a été le sujet de plusieurs études réalisées ces dernières années. Ces études diffèrent suivant les déterminants retenus de l'épargne privée et l'approche économétrique. Pour étudier le comportement des ménages dans 21 pays de l'OCDE sur la période 1975-1995, Callen et Thimann (1997) utilisent des estimateurs à effet fixe statique et certaines de leurs spécifications présentent un degré de dynamique ou d'hétérogénéité limitée. Les résultats obtenus sont que la baisse de l'épargne observée après 1995 est expliquée par les déterminants fondamentaux autres que la richesse financière y compris en période hors échantillon. Parmi ces déterminants, c'est la hausse de l'épargne publique qui a contribué à la désépargne privée entre 1995 et 2000.

Dans l'espace UEMOA, des études empiriques ont examiné des déterminants comme les facteurs démographiques et macroéconomiques que ce soit dans les pays développés qu'en développement en utilisant plusieurs méthodes telles que les modèles à effet fixe, les méthodes des moindres carrés ordinaires (MCO) pour expliquer les variations dans les performances d'épargne à travers les pays. Des techniques de co-intégration et des tests

d'intégration. Ainsi les résultats d'Ouliaris (1981) sur le comportement d'épargne en Australie montrent que les taux d'intérêt exercent une influence négative sur les ratios d'épargne et que de faibles taux d'intérêt contribuent en une augmentation dans les ratios d'épargne.

Giovannini (1985) a testé empiriquement l'hypothèse selon laquelle l'épargne réagit positivement aux changements dans les taux d'intérêt des pays les moins avancés. Ses résultats ont révélés une très faible réactivité de l'épargne globale au changement du taux d'intérêt réel.

Mais Gupta (1987) trouve également certaines preuves de l'effet positif des taux d'intérêt créditeur réel sur l'épargne nationale en Asie mais pas en Amérique Latine ; une relation positive a été trouvée entre le taux d'intérêt créditeur réel et l'épargne pour neuf (9) pays d'Afrique. Il souligne seuls de grands changements dans les taux d'épargne permettraient d'avoir des effets positifs économiquement importants.

Dans un article d'enquête, Balassa (1992) est parvenu à la preuve empirique que l'effet taux d'intérêt réel sur l'épargne est positif dans les pays en développement, confirmant les résultats de Koskela et Viren (1982) pour les pays développés allant dans le même sens, c'est-à-dire que l'épargne augmente à mesure que le taux d'intérêt augmente.

Par contre, Doshi (1994) a démontré que l'espérance de vie est facteur important et statistiquement significatif du niveau d'épargne et dans les pays en développement. Toute fois les résultats sont sensibles au niveau de développement de chaque pays et à la diversité régionale. Dans une tentative d'examen des déterminants du taux d'épargne au Pakistan, Khan et al. (1994) ont utilisé un ensemble de variable dont le revenu, le taux d'intérêt, le ratio de dépendance, le flux des capitaux étrangers, l'aide extérieure, le taux d'échange, et le degré d'ouverture. Ils aboutissent à la preuve que le PNB par habitant a un effet fortement positif sur l'épargne nationale, le taux d'intérêt réel, le taux de change et le degré d'ouverture de l'économie influencent positivement l'épargne nationale. Par contre le ratio dette sur PNB, le ratio de dépendance affectent négativement l'épargne nationale du Pakistan.

A l'aide de la méthode des moindres carrés ordinaires, Hahn (1994) procède à des analyses empiriques en utilisant des variables macroéconomiques sur la période 1971-1991 pour montrer que, des taux de croissance élevés du revenu disponible et des taux d'intérêt plus élevés ont contribué à des taux d'épargne élevé en Corée du Sud. Par contre, des taux

d'inflations élevés et des déficits budgétaires ont des effets négatifs sur les taux d'épargne en Corée.

Par contre Edwards (1996) a examiné le processus de détermination du taux d'épargne dans 36 pays sur la période 1970-1992 en utilisant des variables macroéconomiques, démographiques et des indicateurs politiques. La croissance du revenu par habitant apparaît être le déterminant le plus important de l'épargne publique et privée. Les résultats ont également montré que l'épargne publique est faible dans les pays avec une instabilité politique plus grande et que l'épargne publique évince l'épargne privée mais moins que proportionnellement. Il a trouvé également que le développement financier se révèle être un autre déterminant important de l'épargne privée.

De plus Dayal-Ghulati et Thirmann (1997) ont analysé les déterminants empiriques de l'épargne privée pour un échantillon des économies de l'Asie du Sud-est et de l'Amérique Latine sur la période 1975-1995. Les résultats ont indiqué que la politique budgétaire et plus particulièrement les mesures de sécurité sociale sont le principal facteur de politique budgétaire qui affecte positivement l'épargne privée dans certains pays d'Asie du Sud-est. En plus, la volatilité de l'inflation apparaissait avoir un effet négatif sur l'épargne privée en Amérique Latine. La stabilité macroéconomique et le développement financier sont clairement des variables importantes qui déterminent positivement le comportement d'épargne dans les deux régions.

Mais Mwega (1997) a réalisé une étude comparative en utilisant les modèles de cycle de vie et du revenu permanent des taux d'épargne privé moyens dans 33 pays, incluant 15 pays africains et a constaté que les taux d'épargne étaient généralement plus faibles dans les pays en développement. Il a trouvé des coefficients positifs et fortement significatifs pour le revenu par tête, la croissance du revenu par tête et le niveau de profondeur du développement financier ($M2/PIB$) ; puis un coefficient non significatif pour les contraintes financières. Se focalisant particulièrement sur les pays africains, Mwega (1997) a trouvé que l'épargne privée était largement déterminée par le niveau du revenu par tête, la croissance économique, les termes de l'échange, les taux de l'épargne publique et le ratio de dépendance. Il a finalement conclu que les taux d'épargne bas en Afrique sont à la fois les conséquences de la fonction d'épargne privée et des conditions économiques initiales.

Par ailleurs l'étude menée par Cardenas et Escobar (1998) sur les déterminants de l'épargne en Colombie a utilisé un cadre du modèle de préférence inter temporelle. Leurs

résultats ont confirmé le lien fort entre l'épargne nationale, les dépenses publiques et le ratio de dépendance. Ils ont aussi trouvé que l'épargne nationale répond partiellement aux changements temporaires dans la production et que les dépenses publiques élevées étaient associées à de faibles taux d'épargne nationale. Les résultats ont également indiqués qu'une augmentation dans le ratio de dépendance a un effet significativement négatif sur les taux d'épargne privée.

D'une part Masson et al. (1998) ont examiné les déterminants de l'épargne privée pour un grand nombre de pays développés et sous développés en utilisant les données en séries temporelles et en coupes transversales. Les résultats indiquaient qu'il existe un effet compensatoire partiel de l'épargne privée dû aux changements dans l'épargne publique des pays industrialisés, alors dans les pays en développement, les variables démographiques et la croissance du PIB se trouvent être les déterminants les plus importants des taux d'épargne privée.

De même Haque et al. (1999) ont utilisé les mêmes données de panel que celles utilisées par Masson et al. (1998) en y introduisant les dynamiques pour permettre l'hétérogénéité à travers les pays. Les résultats avec la méthode des moments généralisés (GMM) montrent que seuls les effets du ratio du budget global du gouvernement par rapport au PIB et le ratio des dépenses courantes par rapport au PIB sont robustes suite à la présence des dynamiques dans les données de panel.

D'autre part Hussein et Thirlwall (1999) ont analysé les principaux déterminants des différences dans le ratio de l'épargne domestique pour un panel de 62 pays couvrant la période 1967-1995. Une distinction fondamentale est faite entre les déterminants de la capacité à épargner et ceux de la volonté à épargner. La capacité à épargner dépend essentiellement du niveau de revenu par tête (mais non linéairement) et la croissance du revenu (hypothèse de cycle de vie). La volonté à épargner est supposée dépendre des facteurs financiers tels que le taux d'intérêt, le niveau du développement financier et l'inflation. Leurs résultats n'ont pas confirmé l'effet positif du taux d'intérêt, mais un lien positif et significatif est établi entre le niveau du développement financier mesuré par la monnaie, quasi-monnaie (M2) rapportée au PIB et l'épargne domestique. L'inflation exerce un effet modérément positif sur l'épargne domestique mais cet effet devient très tôt négatif. L'épargne globale dépend positivement de l'épargne publique mais curieusement il s'est révélé une relation négative entre la pression fiscale et le taux d'épargne domestique.

Mais le travail de Hussian et Brookins (2001) basé sur les données en coupe transversale et des données de panel sur un grand échantillon de pays a abouti aux conclusions que la part de l'agriculture dans la production totale, la balance budgétaire, la balance du compte courant sont des variables à coefficients significatifs dans l'explication du comportement d'épargne.

Néanmoins Sarantis et Stewart (2001) ont utilisé les techniques des tests de co-intégration pour examiner les déterminants de long terme des taux d'épargne privée avec un panel dynamique des pays de l'OCDE durant les années qui ont suivi la deuxième guerre mondiale. Ils sont arrivés à l'évidence qu'il existe un équilibre de long terme de la fonction d'épargne. Bien que les résultats suggèrent les déterminants significatifs du taux d'épargne, les paramètres estimés varient significativement à travers les pays. D'autres travaux empiriques menés par Halleq (2003) qui a analysé et examiné les déterminants de l'épargne privée en Jordanie entre 1976 et 2000 en utilisant la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et des variables instrumentales. Les principaux résultats nous renseignent que le ratio de dépendance a un effet significativement négatif sur l'épargne privée. Cependant le taux de croissance du PIB par habitant a un effet significativement positif sur l'épargne privée. En plus le développement du marché de crédit aux consommateurs, le ratio de sécurité sociale, les dépenses d'aides sociales affectent positivement l'épargne privée. Finalement, le taux d'intérêt réel, le taux d'inflation et les termes d'échange ont des effets non significatifs sur le niveau d'épargne privée en Jordanie.

Ozcan et al. (2003) ont étudié les déterminants de l'épargne privée en Turquie de 1968 à 1994. Les résultats du modèle estimé ont confirmé l'hypothèse que l'évolution des taux d'épargne privée présente une grande inertie. Il a alors trouvé que les effets d'un changement dans un déterminant donné de l'épargne sont entièrement observables dans le court terme que dans le long terme. Les résultats ont également montré que bien qu'une épargne publique exerce un effet d'éviction sur l'épargne privée, elle l'est dans une moindre mesure, et par conséquent l'hypothèse de l'équivalence ricardienne n'est pas strictement confirmée. Aussi, le niveau de revenu a un effet positif sur le taux d'épargne privée. Cependant, la croissance du revenu n'est pas statistiquement significative.

Par ailleurs, il est apparu que les chocs sur les termes de l'échange et des systèmes financiers prononcés tendent à contribuer à des taux d'épargne privée plus élevés. L'espérance de vie a un effet négatif sur l'épargne privée. En plus, le motif de précaution de l'épargne est appuyé par la conclusion que l'inflation captait le niveau d'incertitude

macroéconomique et a un effet positif sur l'épargne en Turquie. Bien que le déficit du compte courant représente une variable explicative importante, son effet n'est pas significatif.

Modigliani et Cao (2004) ont conduit une étude sur les déterminants du taux d'épargne des ménages en Chine en utilisant les données en séries temporelles de 1953 à 2000. Ils trouvent que le taux de croissance de long terme, l'inverse du ratio de dépendance (approximé par le ratio de la population active aux nombres des mineurs), l'écart entre la croissance et le taux de croissance de long terme et l'inflation ont des effets positifs et significatifs sur le taux d'épargne des ménages en Chine.

Athukorala et Sen 2004 ont examiné les déterminants de l'épargne privée de l'Inde entre 1954 et 1998. La méthodologie utilisée dans cette étude a nécessité l'estimation d'une fonction d'épargne dérivée du modèle de cycle de vie. Les résultats du modèle ont fourni la preuve de l'effet statistiquement positif du taux d'intérêt réel de la croissance du revenu par tête, l'approfondissement du système financier et du taux d'inflation sur l'épargne domestique.

D'autre part, les termes d'échange et les transferts de fond intérieurs des nationaux résidant à l'étranger ont un effet négatif sur les comportements d'épargne en Inde. Les résultats portant sur le taux d'inflation suggèrent qu'une inflation modérée affecterait positivement l'épargne privée.

Touny (2008) a analysé les déterminants de l'épargne domestique en Egypte de 1975 à 2006 en utilisant les techniques de co-intégration. Il a trouvé à l'issue de ses travaux que le PIB par habitant agit significativement et positivement sur l'épargne domestique surtout dans le long terme. Le ratio du déficit budgétaire l'affecte négativement. Le développement financier mesuré, le ratio M2/PIB, le taux d'intérêt et le taux d'inflation ont un effet positif et significatif sur l'épargne domestique de l'Egypte, alors que le déficit du compte courant a un effet négatif et significatif dans le court et long terme.

Une étude a été faite sur les déterminants de l'épargne au Sénégal de 1970 à 1999. Cette étude repose sur des séries temporelles qui sont analysées selon une approche statistique et selon une approche économétrique. L'estimation du modèle explicatif de l'épargne intérieure au Sénégal sur cette période requiert une méthode tout d'abord sur la stationnarité des variables exogènes, les tests ADF, de multi colinéarité, les techniques de co-intégration de long et court terme, le test de Breusch-Godfrey, de Jarque-Berra, de Fisher, les tests de Dickey-Fuller et les méthodes basées sur la statistique de Durbin-Watson avec un seuil de

5%. Les résultats obtenus à court et à long terme montrent qu'il y a une influence négative du ratio de la masse monétaire au sens large sur l'épargne domestique, le taux de croissance du PIB a une influence positive aussi bien à court qu'à long terme sur l'épargne et est plus sensible à l'influence de la croissance du revenu réel qu'à celle du degré de monétisation de l'économie et, la libéralisation financière influe significativement sur le niveau d'épargne domestique aussi bien qu'à long terme dans le modèle. A court terme, à la période précédente, cela entraîne une hausse de l'épargne présente.

De ces études empiriques, nous pouvons retenir que les déterminants de l'épargne sont multiples et variés à travers les pays. La plupart des études empiriques ont mis l'accent sur l'effet significatif et négatif de l'épargne publique sur l'épargne privée conformément à la théorie d'effet d'éviction selon laquelle l'épargne publique tend à évincer l'épargne privée. De plus, l'association positive et directe entre la croissance du taux du PIB, la croissance du PIB par habitant et l'épargne privée indique que ces variables représentent les déterminants les plus importants de l'épargne publique et privée. Le taux d'intérêt réel, le taux d'inflation et les termes de l'échange apparaissent avoir un effet ambigu sur les niveaux d'épargne. Par contre, les facteurs démographiques tels que le ratio de dépendance de vie et taux d'urbanisation semblent agir négativement sur les taux d'épargne.

De la revue de la littérature, nous passons à l'approche méthodologique qui consiste à la présentation des variables, des Tests et Estimations ensuite nous passons aux résultats, à l'interprétation des variables et aux recommandations de politiques économiques pour une meilleure promotion de l'épargne des ménages au Bénin.

**CHAPITRE II : ANALYSE
EMPIRIQUE DES DETERMINANTS
DE L'EPARGNE PRIVEE AU BENIN**

Section 1: LA METHODOLOGIE

Cette présente étude est destinée à éclairer nos réflexions portant sur l'épargne des ménages, en essayant de saisir les principaux déterminants de cette dernière au Bénin. A cet effet, il nous faut tout d'abord présenter et définir les variables qui doivent intervenir dans le modèle considéré avant de passer à la spécification proprement dite du modèle. La méthode des MCO avec le logiciel eviews7, la période d'estimation va de 1984 à 2013. Les données secondaires dont nous allons nous servir pour notre analyse, sont des données recueillies sur le site de la Banque Mondiale et de l'INSAE.

Paragraphe 1 : Présentation et évolution des variables, Tests et estimations.

Nous distinguons deux types de variables :

- La variable dépendante ou expliquée, ou encore endogène.
- La variable indépendante ou explicative, ou encore exogène.

Notre étude retient une variable dépendante : l'épargne privée des ménages et quatre variables indépendantes : le taux d'intérêt, l'espérance de vie, le revenu disponible et le niveau des prix (inflation).

- **Le taux de l'intérêt :**

D'après Benoît (1985) le taux de l'intérêt *«est un prix, le prix payé par un emprunteur, un individu ou une institution, une institution financière ou une autre personne juridique au possesseur du capital emprunté, en monnaie ou en nature, ou à l'épargnant qui a déposé son argent, en rémunération des services rendus par ce propriétaire de capital, ou cet épargnant qui a volontairement et temporairement mis son avoir à la disposition de l'emprunteur»*.

Le taux d'intérêt nominal rémunérant les dépôts est celui qui est proposé aux épargnants lors du dépôt. Le taux d'intérêt réel est le taux nominal adapté pour prendre en compte l'inflation ou plus précisément le taux d'inflation escompté du public. Dans l'optique où l'épargne est perçue comme renoncement à consommer à court terme, le taux d'intérêt dans ce contexte est la rémunération de cette privation. Pendant ce renoncement, les prix des biens peuvent augmenter. L'arbitrage entre la consommation et l'épargne va alors dépendre du taux d'intérêt réel.

Cette variable permet plus aux agents économiques de faire l'arbitrage entre l'épargne et la détention de la liquidité. Elle permettra alors de déterminer l'influence du taux d'intérêt sur l'épargne privée des ménages.

- **L'espérance de vie** :

L'espérance de vie à la naissance indique le nombre d'années qu'un nouveau né devrait vivre si les règles générales de mortalité au moment de sa naissance devaient rester les mêmes tout au long de sa vie.

- **Le revenu disponible** :

Le revenu disponible est défini comme étant le reste du revenu après paiement des impôts. C'est le revenu dont un ménage peut disposer librement au cours d'une année pour la consommation et pour l'épargne. Sous l'angle arithmétique, son évaluation se fait à travers la formule suivante :

Revenu disponible = Revenu primaire (revenu du travail, de la propriété et d'entreprises individuelles)

+ Transferts (prestations familiales, pensions...)

–prélèvements (IRPP, cotisations sociales, impôts divers...).

Dans la littérature, le revenu disponible est le facteur majeur et le moyen par excellence de production de l'épargne.

Comme exposé dans notre revue de la littérature, le revenu disponible agit directement sur l'épargne privée des ménages. Cette variable nous permettra alors de déterminer l'influence du revenu disponible sur le niveau de l'épargne privée des ménages.

- **L'inflation** :

Selon le dictionnaire économique (2010), l'inflation désigne une augmentation durable, générale, et auto-entretenu des prix des biens et des services. Elle est aussi caractérisée par l'accroissement de la circulation de la monnaie (masse monétaire).

L'inflation par les prix est définie comme une augmentation continue et soutenue du niveau d'ensemble des prix. Pour le ménage, l'inflation agit sur ses placements (remboursement de l'épargne en monnaie dépréciée, taux de rentabilité inférieur au taux d'inflation) et sur son pouvoir d'achat. Son effet est variable selon les pays. Un taux d'inflation acceptable dans un pays peut constituer dans un autre pays, un traumatisme économique.

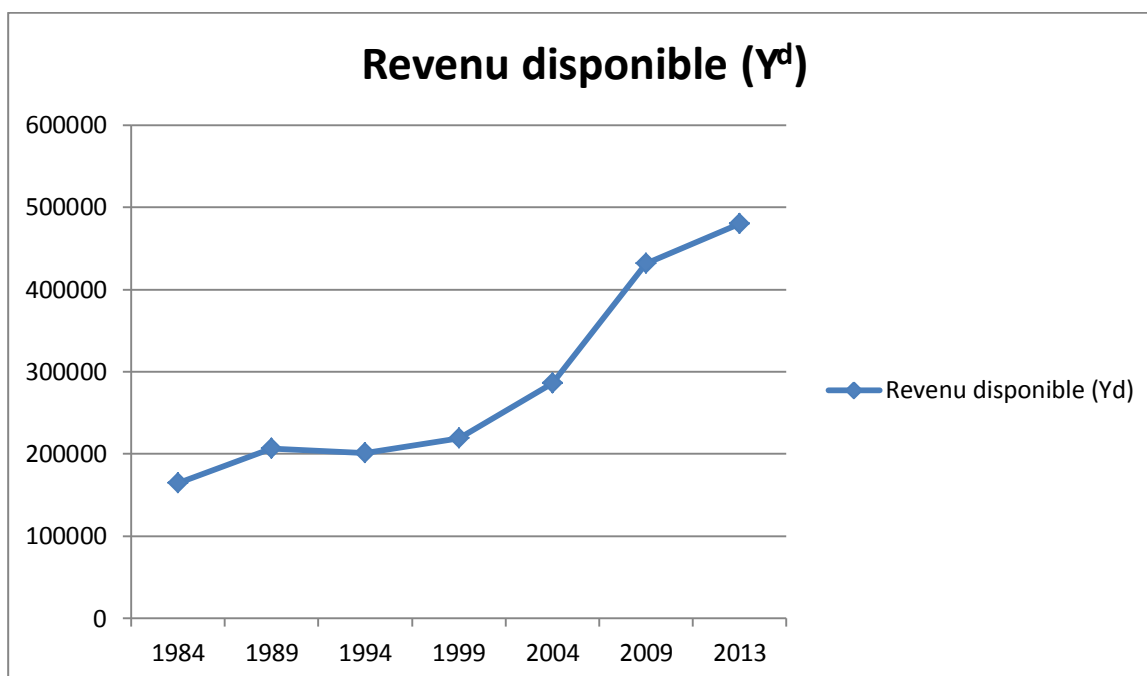
Il existe différentes formes d'inflation :

- Stabilité des prix : taux d'inflation inférieur à 2% ;
- Inflation rampante : 3 à 4% par an ;
- Inflation ouverte : 5 à 10% de hausse (avec des pointes à 20%) et
- L'inflation galopante ou hyperinflation : plus de 20%.

Cette variable permettra alors de déterminer la relation qui existe entre la hausse du niveau général des prix et l'épargne privée des ménages

1-1 Evolution des variables.

- **Revenu disponible en Dollar US**



Source : Réalisé par les auteurs (2015)

Le graphe du revenu disponible montre une évolution croissante au cours de ces trente dernières années. On constate une légère augmentation de 1984 à 1999. Ce qui s'explique par le niveau du PIB. La croissance remarquable du revenu disponible est constatée pendant la période de 2002 à 2013. Ce qui est dû à la croissance régulière dans le temps du PIB par tête.

- **Le taux d'intérêt**

Le taux d'intérêt réel montre deux phases remarquables de 1984 à 2013. Entre 1984 et 2000, le taux d'intérêt a connu une hausse remarquable qui, est suivi par une baisse tendancielle à 2000. Dans la période de 2000 à 2013, le taux d'intérêt est resté constant. Ce s'explique par les efforts que mène le Bénin dans le but d'accroître l'investissement pour une forte production nationale.

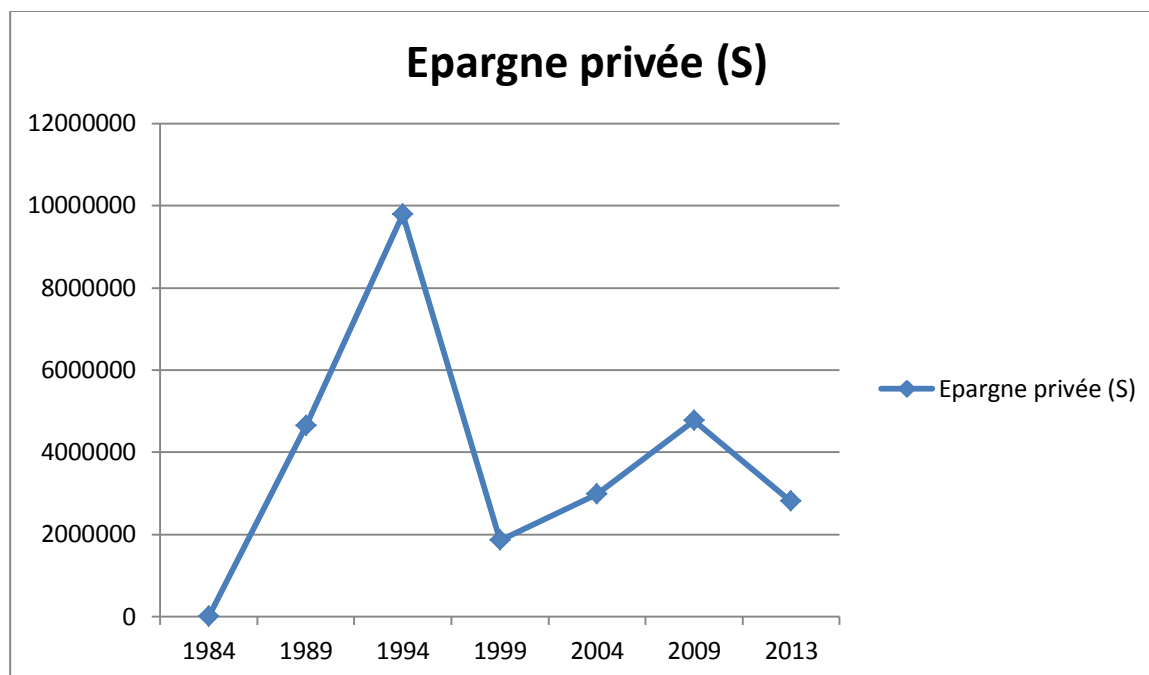
- **Espérance de vie**

L'espérance de vie de la population béninoise augmente progressivement de 1984 à 2013. Ce qui peut s'expliquer par les efforts du Bénin pour le bien être social et la réduction de la pauvreté.

- **Taux d'inflation**

Suite à notre constatation, le taux d'inflation a baissé de 5% entre 1984 à 1989 et une hausse de l'inflation entre 1990 et 1994 La plus forte inflation (pic d'inflation) est remarquée dans les années 1996. On remarque ainsi une baisse tendancielle de l'inflation de 1999 à 2013. Ce qui est dû aux efforts de politiques économiques à réduire l'inflation au Bénin.

• **L'épargne privée en Dollar US**



Source : réalisé par les auteurs (2015)

Le graphe 5 montre qu'il y a une forte mobilisation de l'épargne privée des ménages entre 1984 et 2000. Entre la période de 2000 à 2013, on constate que l'épargne des ménages a chuté par rapport à la période précédente. Ceci s'explique par une forte consommation des ménages durant ces dernières années au Bénin.

1-2 Spécifications du modèle :

- Modèle économique :

La théorie économique nous donne un certain nombre de modèles dont celui du modèle de revenu absolu de Keynes (1936) a été retenu. En effet (1936) établit un modèle sur l'épargne qui se présente comme suit :

$$S = a + sY$$

Avec $0 < s < 1$ et $a > 0$

$$S = Y - C$$

Nous nous sommes inspirés du modèle de Youmbi (2001) au Cameroun. Le choix de ce modèle semblable à celui de Youmbi (2001) se justifie à plusieurs raisons ; du fait qu'il présente l'avantage d'avoir été appliqué à un pays de l'Afrique Subsaharienne , un pays en voie de développement qui présente des caractéristiques et réalités économiques communes avec le Bénin. Ce modèle présente quatre (04) variables : Le revenu disponible des ménages (Y), le taux d'intérêt réel (TIR), l'inflation (INF) et l'impôt sur le revenu (IR) et prend une forme fonctionnelle : $S = F (Y, TIR, INF, IR)$. Ce modèle sera modifié dans notre étude et nous y introduirons de nouvelles variables pour analyser l'influence de nos variables explicatives sur l'épargne privée des ménages dans l'économie béninoise.

Notre analyse de la fonction d'épargne des ménages prend la forme fonctionnelle suivante :

$$S = F (Y^d, TIR, EV, INF)$$

S = taux d'épargne des ménages

Y^d = revenu disponible des ménages

TIR = taux d'intérêt réel

INF = inflation

EV = espérance de vie

Modèle économétrique

$$S_t = \hat{\alpha}_0 + \hat{\alpha}_1 Y_t^d + \hat{\alpha}_2 TIR_t + \hat{\alpha}_3 EV_t + \hat{\alpha}_4 INF_t$$

$\hat{\alpha}_i$ (i=0, 1, 2, 3, 4) et $\hat{\alpha}_i$ représentent respectivement les coefficients des différentes variables avec le temps.

Tableau1 : Récapitulatif des signes attendus des variables explicatives du modèle.

Coefficient des variables	$\hat{\alpha}_1$	$\hat{\alpha}_2$	$\hat{\alpha}_3$	$\hat{\alpha}_4$
Signes attendus des coefficients	+	-	-	+

1-3 Présentation et estimation des tests

Nous allons ensuite procéder à la présentation théorique des tests et estimations qui vont être utilisés.

✓ **Tests et estimations**

Les travaux liés aux traitements économétriques (étude de stationnarité des variables, régression tests statistiques...) seront effectués grâce au logiciel Eviews7. L'approche méthodologique pour l'étude économétrique comporte les étapes suivantes :

- Nous allons effectuer l'étude de stationnarité de nos variables pour vérifier la présence de tendance déterministe ou de la tendance stochastique (racine unitaire). Pour étudier la stationnarité de nos variables, nous utiliserons les tests de Dickey-Fuller augmenté (ADF). Si $ADF >$ à la valeur critique alors on accepte H_0 : la série a une racine unitaire. Si $ADF <$ à la valeur critique alors on rejette l'hypothèse H_0 . La série n'a pas de racine unitaire.

Après les tests de stationnarité ou de racine unitaire, on passe aux tests de co-intégration, utilisés dans l'estimation de la relation de long terme entre les variables. Ce test est effectué lorsque les variables ne sont pas stationnaires au même degré. Ils se font soit par l'approche d'Engle et Granger (1987), soit par l'approche de Johansen (1988).

L'approche de Johansen permet par la méthode de maximum de vraisemblance de l'existence d'une relation de long terme dans les séries temporelles stationnaires et d'obtenir tous les vecteurs de co-intégration d'un cadre multi-varié. Contrairement à l'approche du Engle et Granger qui ne tient compte que d'une seule relation de co-intégration, celle de Johansen paraît plus attrayante lorsqu'on veut tester la co-intégration dans un système de plusieurs variables. Cette approche est basée sur deux tests : le premier, appelé statistique de la trace, et teste l'existence d'au moins n vecteurs de co-intégration dans un système comportant $N-n$ variables.

Le second dénommé statistique de la valeur propre maximale, teste s'il existe exactement n vecteurs de co-intégration contre l'alternative $n+1$ vecteurs.

- L'estimation avec la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO). Les variables non stationnaires à niveau sont pris en différence selon l'ordre d'intégration.

La validation comporte deux sous-étapes. La première est relative à l'aspect économique et permet de voir si les signes des paramètres estimés sont conformes à la théorie économique. La seconde est relative à la qualité statistique et économétrique de l'estimation. Dans ce cas, plusieurs tests seront effectués : le test de Student, pour apprécier la qualité

individuelle des coefficients (si $|t_{\text{calculé}}| > t_{lu}$ | alors le coefficient est significativement différent de zéro) ; le test de Fisher et de coefficient de détermination ajusté, pour apprécier la qualité globale du modèle (si $F_{\text{calculé}} > F_{lu}$ | alors le modèle est globalement bon), le test de Breusch-Godfrey sera utilisé pour vérifier s'il y a autocorrélation des erreurs.

- Après l'estimation des coefficients du modèle par la méthode des MCO, il convient de s'intéresser à la stabilité de ces coefficients. La stabilité des coefficients est importante quand on cherche à comprendre les mécanismes économiques et à faire des prévisions. La non stabilité des coefficients peut refléter les phénomènes ponctuels dans le temps (crise, dévaluation, changement de politique...).
- Le test d'hétéroscédasticité de White.
- Le test de normalité de Jarque-Bera.

Les tests utilisés pour vérifier la stabilité sont au nombre de deux :

Le CUSUM (cumulative SUM) fondé sur la somme cumulée des résidus récursifs, il permet d'étudier la stabilité des équations de régression au cours du temps. Si les coefficients sont stables, alors les résidus récursifs doivent rester dans l'intervalle défini pour des seuils de confiance de 5%. Dans le cas contraire, le modèle est réputé instable. Et enfin

- Le CUSUM SQ (cumulative SUM square) fondé sur la somme cumulée du carré des résidus récursifs permet de détecter des modifications aléatoires (ponctuelles) dans le comportement du modèle. Si les coefficients sont stables au cours du temps, alors les résidus récursifs carrés doivent rester dans l'intervalle de confiance.

Paragraphe 2 : Présentation et interprétations des résultats

2- Présentation des résultats

Les résultats des tests de racine unitaire sur les séries nous permettent d'avoir le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Résultat des tests de racine unitaire sur les variables (test AD)

Séries	Niveau de la différence	Type de modèle	Retards	T-statistique ADF	Valeurs critiques	Niveau de confiance	Probabilité	Observations
LS	1	[1]	0	-11,04717	-1,954414	5%	0,0000	Stationnaire
TIR	1	[1]	0	-5,514919	-1,953381	5%	0,0000	Stationnaire
LEV	1	[1]	1	-2,677956	-1,953858	5%	0,0129	Stationnaire
INF	1	[1]	0	-8,466328	-1,953381	5%	0,0000	Stationnaire
LYD	1	[1]	0	-3,75875	-1,953381	5%	0,0008	Stationnaire

NB : Modèle [1] = modèle sans constante ni rend ;

Modèle [2] = modèle avec constante et sans rend ;

Modèle [3] = modèle avec constante et rend.

L'analyse des corrélogrammes partiels des différentes séries et de leurs différences premières nous ont permis de déterminer le nombre de retards.

• **Tests de stationnarité sur les variables** :

Les tests de stationnarité ont permis de conclure que la variable expliquée : l'épargne privée (s) et les quatre variables explicatives : le revenu disponible (yd) ; le taux d'intérêt réel (tir) ; l'espérance de vie (ev) et l'inflation (inf) sont stationnaires en différence première sans tendance et sans constance.

En effet, les valeurs calculées de la t-statistique de Dickey-Fuller pour ces variables en différence première sont inférieures aux valeurs tabulées au seuil de 5%. On peut donc rejeter

l'hypothèse nulle de présence de racine unitaire et dire que les variables sont toutes intégrés d'ordre 1. Ainsi, nous pouvons dire qu'il y a risque de co-intégration.

- **Test de co-intégration**

Etant donné que les différentes variables sont intégrées d'ordre 1, il est donc nécessaire de chercher à savoir si elles sont cointégrées, c'est-à-dire s'il y a des relations de long-terme entre elles. Pour ce faire, nous utiliserons le test de Johansen. Cette procédure permet de savoir s'il y a une relation à long-terme, entre les différentes variables retenues. Les résultats de ce test sont consignés dans le tableau ci-dessous (tableau 3)

Tableau 3 : Résultats de l'analyse de cointégration de Johansen

Séries : Log (S, INF, EV, TIR, Y ^d)			
Valeurs propres	Maximum de vraisemblance	Valeurs critiques à 5%	Nombre d'EC supportées
0,873756	89,87621	69,81889	Aucune*
0,463348	36,06828	47,85613	Au plus une
0,370312	19,88576	29,79707	Au plus deux
0,239756	7,859955	15,49471	Au plus trois
0,027796	0,732941	3,841466	Au plus quatre

Source : Réalisé sous Eviews 5

*Désigne le rejet de l'hypothèse au niveau 5%

Le test LR indique une relation de cointégration. Le rang de cointégration vaut 1, donc les séries considérées sont cointégrées d'ordre 1.

2-1 : Estimation du modèle à correction d'erreur.

Pour les estimations, les variables ont été exprimées en logarithme et estimées selon un mécanisme de correction d'erreur (MCE), vu qu'elles sont stationnaires en différence première et cointégrées d'ordre 1. Dans le cas de cette étude, nous utiliserons la méthode en deux étapes d'Engle-Granger : L'équation de court et de long-terme.

La forme fonctionnelle du modèle de long-terme s'écrit :

$$\text{Log}(S) = \hat{\alpha}_0 + \hat{\alpha}_1 \text{Log}(Y^d) + \hat{\alpha}_2 \text{Log}(TIR) + \hat{\alpha}_3 \text{Log}(EV) + \hat{\alpha}_4 \text{Log}(INF)$$

Son estimation a permis d'obtenir les résultats suivants :

Tableau 4 : Présentation des résultats de l'estimation de la relation de Long-terme.

Variables explicatives	Coefficient estimé	Probabilité
C	-104,6104	0,0539
LINF	-0,016950	0,9549
LEV	38,45428	0,0425
LTIR	3,447947	0,0420
LY ^d	-3174533	0,1693
R ² ajusté	0,061354	
Proba de la F-Statistique	0,252403	

Source : Réalisé sous Eviews 5

LA valeur du R^2 n'est pas proche de l'unité montrant que le modèle n'est pas bien spécifié. Cela se trouve confirmé par le Test de Fischer dont la probabilité associée à sa statistique calculée (tab) est supérieure au seuil de 5%. La régression n'est pas significative. Aussi, l'espérance de vie et le taux d'intérêt réel sont significatifs car leurs probabilités associées au Student de ces deux variables sont inférieures à 5% ; ce qui n'est pas vérifié au niveau de l'inflation et du revenu disponible. L'inflation (INF) et le revenu disponible (Y^d) ne sont pas significatifs à long-terme.

La probabilité associée à la statistique du résidu de long-terme (0,0000) est inférieure à 5% (Annexe 5). Le test nous révèle donc l'absence de racine unitaire dans la série des résidus. Les résidus issus de la relation de long-terme sont donc stationnaires ; ce qui confirme bien l'existence de la cointégration précédemment vérifiée par le test de Johansen.

Ces résidus sont en suite régressés d'ordre 1 (c'est-à-dire retardé d'une période) dans le modèle de court-terme et on a les résultats consignés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Présentation des résultats de l'estimation de la relation de court-terme.

Variables	Coefficients estimés	Probabilités
C	-0,242053	0,2296
DLINF	0,047597	0,7154
DLEV	53,03509	0,0081
DLTIR	0,842990	0,3740
DLY ^d	-0,897567	0,6810
DLS(-1)	0,076724	0,4487
RESID01(-1)	-0,723555	0,0013
R ² ajusté	0,402721	
Proba de la F-statistique	0,011611	

Source : Réalisé sous Eviews 5

Les résultats obtenus sous la régression nous permettent d'examiner la pertinence de chacune des variables du modèle. Le coefficient de détermination R² ajusté montre que l'équation du modèle à correction d'erreur explique 40,27% des variations de l'épargne privée. Par ailleurs, le coefficient de correction d'erreur est négatif, non significatif et inférieur à 1 en valeur absolue. Ce dernier, encore appelé force de rappel à l'équilibre, traduit la capacité d'ajustement de LS suite à un choc et son inverse nous donne le temps nécessaire pour la réalisation de cet ajustement.

2-2 Validation du modèle

- **Significativité globale du modèle** : A court terme, la probabilité de Fischer (0,01) est inférieure à 5% alors l'hypothèse H0 est rejetée au profit de l'hypothèse alternative selon laquelle la régression est globalement significative (Annexe 10).
- **Significativité des coefficients** : les résultats de l'estimation de la relation de long-terme montrent que le taux d'intérêt et l'espérance de vie (0,0420 ; 0,0425) sont significatives à long-terme (Annexe 8). Seule l'espérance de vie est significative à court terme (0,0081) (Annexe 10).
- Test d'hétéroscédasticité des erreurs de white : la probabilité (de Fischer : 0,0062) est inférieure à 5%, on rejette l'hypothèse d'homoscédasticité des erreurs. La probabilité du nR^2 : 0,14 est supérieure à 5%, alors on accepte l'hypothèse d'homocédasticité des erreurs (Annexe 11)

- Test de corrélation des erreurs de Breush-Godfrey : ce test nous donne une probabilité supérieure à 5%(0,1426), on conclut donc qu'il n'y a pas d'auto corrélation entre les erreurs (Annexe 12).
- Test de Jarque-Bera : l'hypothèse de normalité de Jarque-Bera est supérieure à 5,99 et la probabilité est inférieure à 0,05 alors on rejette au seuil de 5% l'hypothèse de normalité (Annexe 13).
- Test de stabilité : l'application des tests de CUSUM et CUSUM² montrent que les courbes ne coupent pas le corridor, le modèle est alors stable (Annexe 14 et 15).

2-3 Interprétation des résultats

- Le taux d'intérêt réel : l'augmentation du taux d'intérêt réel a un impact significatif sur l'épargne à long-terme.
- L'espérance de vie : une augmentation de l'espérance de vie a un impact significatif et positif à long-terme et à court-terme sur l'épargne.

2-4 Validation des hypothèses

Au terme de l'analyse des résultats obtenus, il convient de statuer sur nos hypothèses formulées pour évaluer l'impact des différents déterminants de l'épargne privée. L'hypothèse N°1 et l'hypothèse N°2 stipulent que la baisse du taux d'intérêt et de l'espérance de vie a un effet négatif sur l'épargne privée, ce qui est vérifié. Aussi l'hypothèse N°3 qui dit que l'augmentation du revenu disponible a un effet positif sur l'épargne se sent vérifier. L'hypothèse N°4 révélant que la baisse de l'inflation influe positivement l'épargne privée, se trouve aussi non vérifiée.

Il est donc nécessaire de mettre en place des politiques et stratégies adéquates afin d'augmenter l'épargne privée des ménages au Bénin.

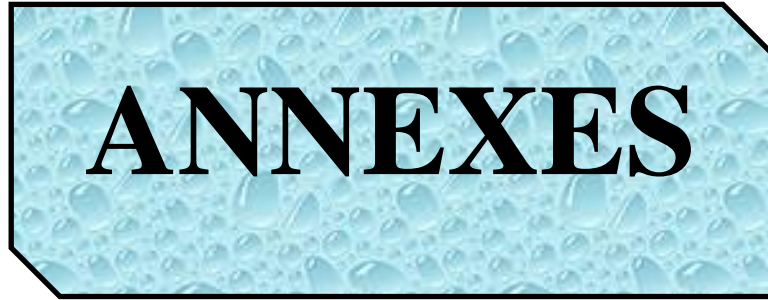
2-5 Recommandation de politique économique

Une politique de mobilisation de l'épargne privée des ménages doit pouvoir s'insérer harmonieusement dans la politique globale du pays, de la sous région et de la zone de l'UEMOA afin de fixer la cohérence entre les instruments et les objectifs. L'Etat peut ainsi agir sur les variables explicatives du modèle et sur d'autres variables quantitatives et qualitatives, non exprimées par notre étude. L'Etat doit à cet effet :

- Promouvoir l'épargne à travers une politique des taux d'intérêt réels modérés. Dans la relation de court-terme, le taux d'intérêt réel n'est pas une variable significative ;
- Promouvoir par une politique rationnelle d'augmentation des revenus ;
- Procéder à la politique de revalorisation des transferts et prestations sociales ;
- Diminuer les prélèvements fiscaux (impôts et taxes) ;
- Promouvoir l'épargne à travers la maîtrise de l'inflation ;
- Promouvoir l'épargne à travers l'augmentation de l'espérance de vie en organisant des campagnes de vaccination contre la mortalité infantile ;
- Maintenir la stabilité politique par une bonne gouvernance et d'un renforcement du libéralisme économique ;
- Promouvoir l'épargne par une politique d'augmentation du PIB en encourageant l'entrepreneuriat privé, l'auto emploi et une forte industrialisation de l'économie béninoise et enfin ;
- Instaurer des politiques sécuritaires garantissant la confiance des ménages vis-à-vis des structures d'épargne sur le territoire national.

CONCLUSION

Les résultats économétriques ont apporté des éclaircissements dans la compréhension de l'évolution de l'épargne privée en république du Bénin. Cette étude a permis de voir que les variables qui influencent le plus à l'augmentation de l'épargne privée (épargne des ménages) au Bénin sont au nombre de deux à savoir le taux d'intérêt et l'espérance de vie selon qu'on soit à court-terme ou à long-terme. Le taux d'intérêt réel a un impact significatif sur l'épargne à long-terme qu'à court-terme, tandis que l'espérance de vie a un impact significatif positif à court-terme et à long-terme. Ainsi le revenu disponible et l'inflation n'ont aucun impact significatif sur l'évolution de l'épargne privée (épargne des ménages) dans le cas spécifique du Bénin. De plus les tests de stationnarité ont permis de savoir que la variable expliquée (l'épargne privée) et les variables explicatives (le taux d'intérêt réel, le revenu disponible, l'espérance de vie et l'inflation) sont toutes stationnaires en différence première sans tendance et sans constance. La baisse de l'inflation influence négativement l'épargne privée à long-terme mais positivement à court-terme ; tandis que l'augmentation de l'inflation influence positivement l'épargne privée à court-terme. Cela peut être dû à une anticipation inflationniste des agents économiques. Pour ces raisons, il est nécessaire que le gouvernement mette en place des politiques économiques afin d'augmenter l'épargne privée au Bénin. Car cette dernière, malgré son rôle permettant aux pays de financer leurs dépenses courantes et leurs projets de développement à moyen et long terme est très faible au Bénin. Mais il faut noter que les variables indépendantes qui ont fait l'objet dans notre étude ne peuvent pas à elles seules expliquer la variation de l'épargne privée. Il existe tant d'autres variables comme : la consommation, l'investissement direct étranger, l'investissement public, l'environnement social, le niveau d'éducation, les crédits bancaires, le ratio de dépendance et le taux de croissance du PIB.



ANNEXES

ANNEXE 1 : Tableau de base de données

Années	Y ^d	TIR	EV	INF	S
1984	164242,4	7,3	49	4,6	9131,755
1985	158153,5	7,3	50	4,6	25807750
1986	164233	6,1	51	3,6	20122242
1987	188575,5	5,3	51	3	2620210
1988	219001,6	5,3	52	0,6	2608735
1989	206845,4	6,4	53	2,2	4640263
1990	219009,6	7	53	2,2	7993602
1991	231171,4	7	54	0,8	62106005
1992	218992,1	7,8	54	3	3464619
1993	231153,1	3,5	55	2,4	7757465
1994	200704,3	3,5	55	35	9778044
1995	212841,5	3,5	55	15,1	1631380
1996	206737,2	3,5	55	6,9	2015789
1997	224975,1	3,5	55	3,7	1957872
1998	224951,3	3,5	55	5,2	1904272
1999	218848,4	3,5	55	0,4	1858581
2000	218815,1	3,5	55	4,5	2061802
2001	218801,9	3,5	55	2,7	1692853
2002	212682	3,5	56	2,3	1659277
2003	243080,8	3,5	56	1,7	2212247
2004	285669,5	3,5	57	0,4	2976022
2005	322155,1	3,5	57	4,4	2966169
2006	340364,3	3,5	57	3,2	3232660
2007	364635,3	3,5	58	2,6	3964354
2008	407162,7	3,5	58	7,1	5249435
2009	431513,3	3,5	59	2	4767416
2010	431487,8	3,5	59	1,9	4590666
2011	437563,7	3,5	59	2,5	2514314
2012	455754,4	3,5	59	6,2	2612315
2013	480023,2	3,5	59	0,9	2813651

Source : Réalisé sur Excel par les auteurs (2015)

Revenu disponible (Y^d en Dollar US), Taux d'intérêt réel (TIR en %), Espérance de vie (EV en %), le Taux d'inflation (INF en %) et le l'épargne privé e (S en Dollar US).

ANNEXE 2 : Test de stationnarité sur les variables

Null Hypothesis: D(LINF) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-8.466328	0.0000
Test critical values: 1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LINF,2)

Method: Least Squares

Date: 04/17/15 Time: 15:50

Sample (adjusted): 1986 2013

Included observations: 28 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LINF(-1))	-1.497362	0.176861	-8.466328	0.0000
R-squared	0.726093	Meandependent var	-0.068925	
Adjusted R-squared	0.726093	S.D. dependent var	2.151078	
S.E. of regression	1.125790	Akaike info criterion	3.109908	
Sumsquaredresid	34.21989	Schwarz criterion	3.157487	
Log likelihood	-42.53872	Hannan-Quinn criter.	3.124454	
Durbin-Watson stat	2.116287			

ANNEXE 3 : Test de stationnarité de LS

Null Hypothesis: D(LS) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-11.04717	0.0000
Test critical values: 1% level	-2.656915	
5% level	-1.954414	
10% level	-1.609329	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LS,2)

Method: Least Squares

Date: 04/17/15 Time: 15:58

Sample (adjusted): 1986 2011

Included observations: 26 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LS(-1))	-1.103217	0.099864	-11.04717	0.0000
R-squared	0.826048	Meandependent var	-0.328796	
Adjusted R-squared	0.826048	S.D. dependent var	2.205506	
S.E. of regression	0.919862	Akaike info criterion	2.708516	
Sumsquaredresid	21.15365	Schwarz criterion	2.756905	
Log likelihood	-34.21071	Hannan-Quinn criter.	2.722450	
Durbin-Watson stat	2.582126			

ANNEXE 4 : Test de stationnarité de LEV

Null Hypothesis: D(LEV) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 1 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-2.677956	0.0094
Test critical values: 1% level	-2.653401	
5% level	-1.953858	
10% level	-1.609571	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LEV,2)

Method: Least Squares

Date: 04/17/15 Time: 16:00

Sample (adjusted): 1987 2013

Included observations: 27 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LEV(-1))	-0.510869	0.190768	-2.677956	0.0129
D(LEV(-1),2)	-0.492079	0.149466	-3.292251	0.0030
R-squared	0.632040	Meandependent var	-0.000733	
Adjusted R-squared	0.617321	S.D. dependent var	0.013805	
S.E. of regression	0.008540	Akaike info criterion	-6.616931	
Sumsquaredresid	0.001823	Schwarz criterion	-6.520943	
Log likelihood	91.32857	Hannan-Quinn criter.	-6.588389	
Durbin-Watson stat	2.306739			

ANNEXE 5 : Test de stationnarité de LTIR

Null Hypothesis: D(LTIR) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-5.514919	0.0000
Test critical values: 1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LTIR,2)

Method: Least Squares

Date: 04/17/15 Time: 16:00

Sample (adjusted): 1986 2013

Included observations: 28 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LTIR(-1))	-1.059468	0.192109	-5.514919	0.0000
R-squared	0.529734	Meandependent var		0.000000
Adjusted R-squared	0.529734	S.D. dependent var		0.242529
S.E. of regression	0.166316	Akaike info criterion		-0.714790
Sumsquaredresid	0.746850	Schwarz criterion		-0.667211
Log likelihood	11.00706	Hannan-Quinn criter.		-0.700245
Durbin-Watson stat	1.959917			

ANNEXE 6 : Test de stationnarité de LYD

Null Hypothesis: D(LYD) has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=1)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-3.768752	0.0005
Test critical values: 1% level	-2.650145	
5% level	-1.953381	
10% level	-1.609798	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(LYD,2)

Method: Least Squares

Date: 04/17/15 Time: 16:01

Sample (adjusted): 1986 2013

Included observations: 28 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LYD(-1))	-0.693003	0.183881	-3.768752	0.0008
R-squared	0.343948	Meandependent var		0.003202
Adjusted R-squared	0.343948	S.D. dependent var		0.095269
S.E. of regression	0.077165	Akaike info criterion		-2.250680
Sumsquaredresid	0.160770	Schwarz criterion		-2.203101
Log likelihood	32.50952	Hannan-Quinn criter.		-2.236134
Durbin-Watson stat	2.103538			

ANNEXE 7 : Test de Cointégration de Johansen

Date: 04/17/15 Time: 16:06
 Sample (adjusted): 1986 2011
 Included observations: 26 afteradjustments
 Trend assumption: Linear deterministic trend
 Series: LS LINF LEV LTIR LYD
 Lags interval (in first differences): 1 to 1

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)

Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.873756	89.87621	69.81889	0.0006
Atmost 1	0.463348	36.06828	47.85613	0.3929
Atmost 2	0.370312	19.88576	29.79707	0.4306
Atmost 3	0.239756	7.859955	15.49471	0.4805
Atmost 4	0.027796	0.732941	3.841466	0.3919

Trace test indicates 1 cointegratingeqn(s) at the 0.05 level

* denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

**MacKinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

ANNEXE 8 : Estimation du modèle à correction d'erreur

Modèle de long-terme

Dependent Variable: LS
 Method: Least Squares
 Date: 04/17/15 Time: 16:03
 Sample (adjusted): 1984 2011
 Included observations: 28 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
LINF	-0.016950	0.296395	-0.057188	0.9549
LEV	38.45428	17.90300	2.147923	0.0425
LTIR	3.447947	1.601074	2.153522	0.0420
LYD	-3.174533	2.236906	-1.419163	0.1693
C	-104.6104	51.47989	-2.032064	0.0539

R-squared	0.200413	Meandependent var	14.98920
Adjusted R-squared	0.061354	S.D. dependent var	1.456090
S.E. of regression	1.410715	Akaike info criterion	3.686503
Sumsquaredresid	45.77267	Schwarz criterion	3.924396
Log likelihood	-46.61104	Hannan-Quinn criter.	3.759229
F-statistic	1.441211	Durbin-Watson stat	1.760451
Prob(F-statistic)	0.252403		

ANNEXE 9 : Test de stationnarité du résidu de long terme

Null Hypothesis: RESID01 has a unit root

Exogenous: None

Lag Length: 0 (Automatic - based on SIC, maxlag=0)

	t-Statistic	Prob.*
Augmented Dickey-Fuller test statistic	-7.904285	0.0000
Test critical values: 1% level	-2.653401	
5% level	-1.953858	
10% level	-1.609571	

*MacKinnon (1996) one-sided p-values.

Augmented Dickey-Fuller Test Equation

Dependent Variable: D(RESID01)

Method: Least Squares

Date: 04/17/15 Time: 16:15

Sample (adjusted): 1985 2011

Included observations: 27 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
RESID01 (-1)	-1.118274	0.141477	-7.904285	0.0000
R-squared	0.703840	Meandependent var		0.152271
Adjusted R-squared	0.703840	S.D. dependent var		1.753617
S.E. of regression	0.954329	Akaike info criterion		2.780717
Sumsquaredresid	23.67934	Schwarz criterion		2.828711
Log likelihood	-36.53968	Hannan-Quinn criter.		2.794988
Durbin-Watson stat	1.177992			

ANNEXE 10 : Modèle de court terme

Dependent Variable: D(LS)

Method: Least Squares

Date: 04/17/15 Time: 16:21

Sample (adjusted): 1986 2011

Included observations: 26 afteradjustments

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LINF)	0.047597	0.128613	0.370082	0.7154
D(LEV)	53.03509	17.93965	2.956305	0.0081
D(LTIR)	0.842990	0.925846	0.910508	0.3740
D(LYD)	-0.897567	2.149858	-0.417501	0.6810
D(LS(-1))	0.076724	0.099178	0.773596	0.4487
RESID01(-1)	-0.723555	0.192508	-3.758568	0.0013
C	-0.242053	0.195002	-1.241285	0.2296
R-squared	0.546068	Meandependent var	-0.089564	
Adjusted R-squared	0.402721	S.D. dependent var	0.934858	
S.E. of regression	0.722494	Akaike info criterion	2.412590	
Sumsquaredresid	9.917962	Schwarz criterion	2.751308	
Log likelihood	-24.36366	Hannan-Quinn criter.	2.510128	
F-statistic	3.809416	Durbin-Watson stat	2.486618	
Prob(F-statistic)	0.011611			

ANNEXE 11 : Test d'hétéroscédasticité

Heteroskedasticity Test: White

F-statistic	7.242212	Prob. F(20,7)	0.0062
Obs*R-squared	26.70920	Prob. Chi-Square(20)	0.1436
Scaled explained SS	32.49045	Prob. Chi-Square(20)	0.0383

Test Equation:

Dependent Variable: RESID^2

Method: Least Squares

Date: 04/17/15 Time: 17:08

Sample: 1986 2013

Included observations: 28

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.092807	0.263442	0.352288	0.7350
D(LINF)	-0.033095	0.121835	-0.271642	0.7937
(D(LINF))^2	0.003839	0.072994	0.052586	0.9595
D(LEV)	-705.8998	518.8459	-1.360519	0.2158
(D(LEV))^2	41000.46	28911.32	1.418146	0.1991
D(LTIR)	-62.71463	44.30439	-1.415540	0.1998
(D(LTIR))^2	-105.6673	34.06725	-3.101725	0.0173
D(LYD)	1.190169	6.011551	0.197980	0.8487
(D(LYD))^2	-2.623748	46.80627	-0.056055	0.9569
D(LS(-1))	2.480812	1.181184	2.100276	0.0738
(D(LS(-1)))^2	2.021620	1.047001	1.930867	0.0948

R-squared	0.953900	Meandependent var	0.627638
Adjusted R-squared	0.822186	S.D. dependent var	1.268832
S.E. of regression	0.535041	Akaike info criterion	1.700758
Sumsquaredresid	2.003880	Schwarz criterion	2.699911
Log likelihood	-2.810613	Hannan-Quinn criter.	2.006209
F-statistic	7.242212	Durbin-Watson stat	2.014387
Prob(F-statistic)	0.006153		

ANNEXE 12 : Test d'autocorrelation de Breusch-Godfrey

Breusch-Godfrey Serial Correlation LM Test:

F-statistic	2.189315	Prob. F(2,17)	0.1426
Obs*R-squared	5.325148	Prob. Chi-Square(2)	0.0698

Test Equation:

Dependent Variable: RESID

Method: Least Squares

Date: 04/17/15 Time: 16:32

Sample: 1986 2011

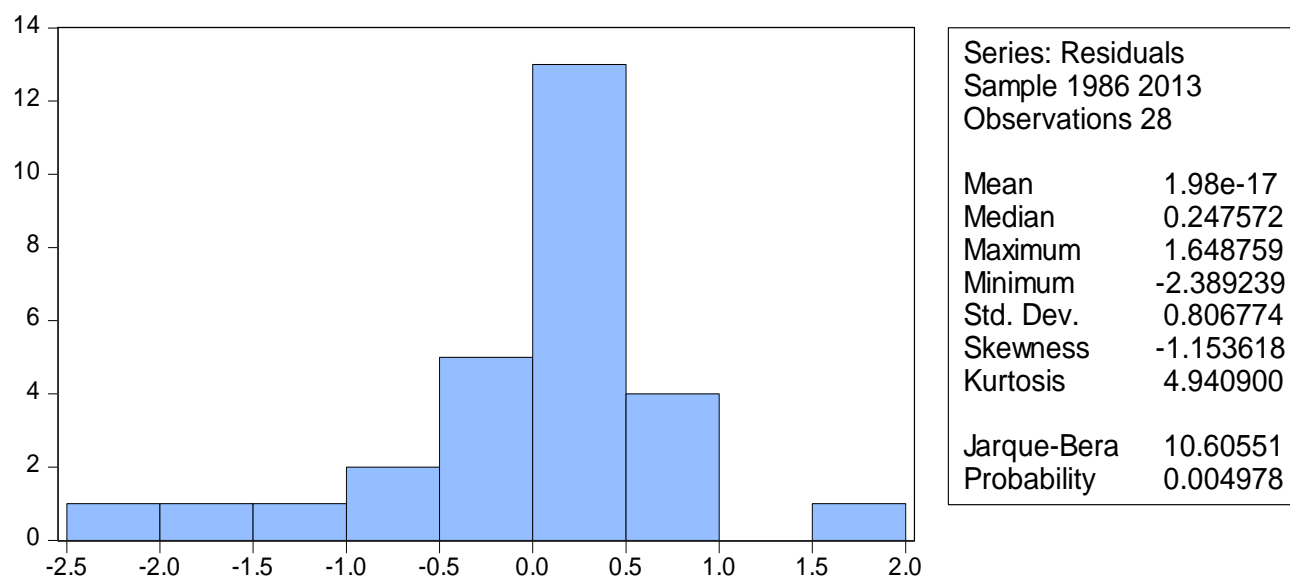
Included observations: 26

Presample missing value lagged residuals set to zero.

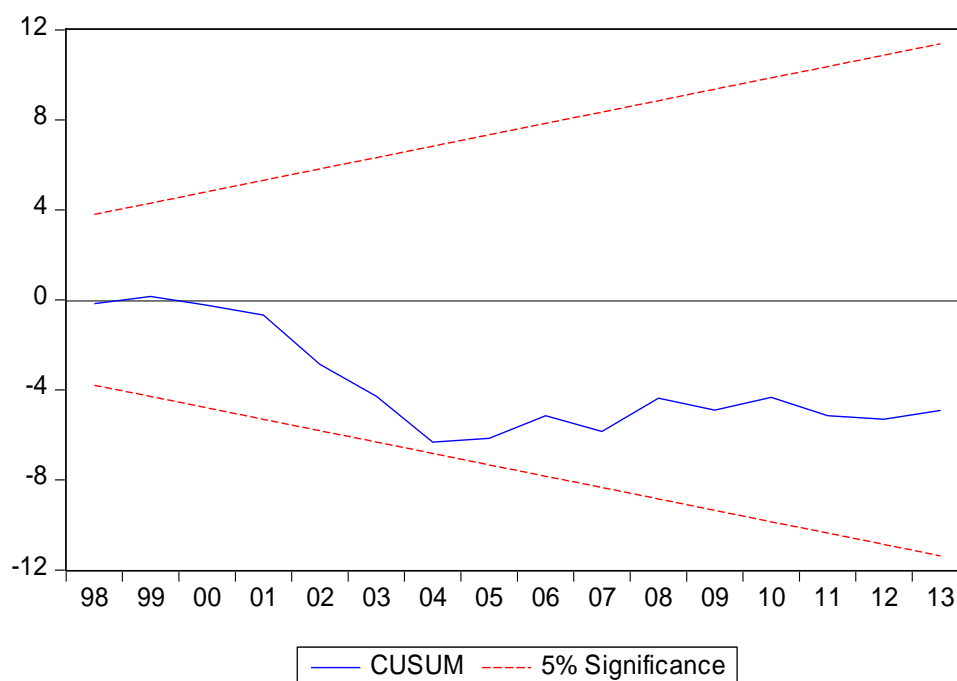
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
D(LINF)	-0.065555	0.125307	-0.523155	0.6076
D(LEV)	-0.603102	16.92297	-0.035638	0.9720
D(LTIR)	1.011871	1.158322	0.873566	0.3945
D(LYD)	-0.637504	2.050865	-0.310846	0.7597
D(LS(-1))	-0.024218	0.094619	-0.255952	0.8011
RESID01(-1)	0.250352	0.226618	1.104728	0.2847
C	0.021551	0.184148	0.117030	0.9082
RESID(-1)	-0.705946	0.369314	-1.911505	0.0729
RESID(-2)	-0.163757	0.249265	-0.656958	0.5200

R-squared	0.204813	Meandependent var	1.22E-16
Adjusted R-squared	-0.169392	S.D. dependent var	0.629856
S.E. of regression	0.681116	Akaike info criterion	2.337257
Sumsquaredresid	7.886631	Schwarz criterion	2.772752
Log likelihood	-21.38434	Hannan-Quinn criter.	2.462664
F-statistic	0.547329	Durbin-Watson stat	1.910932
Prob(F-statistic)	0.805257		

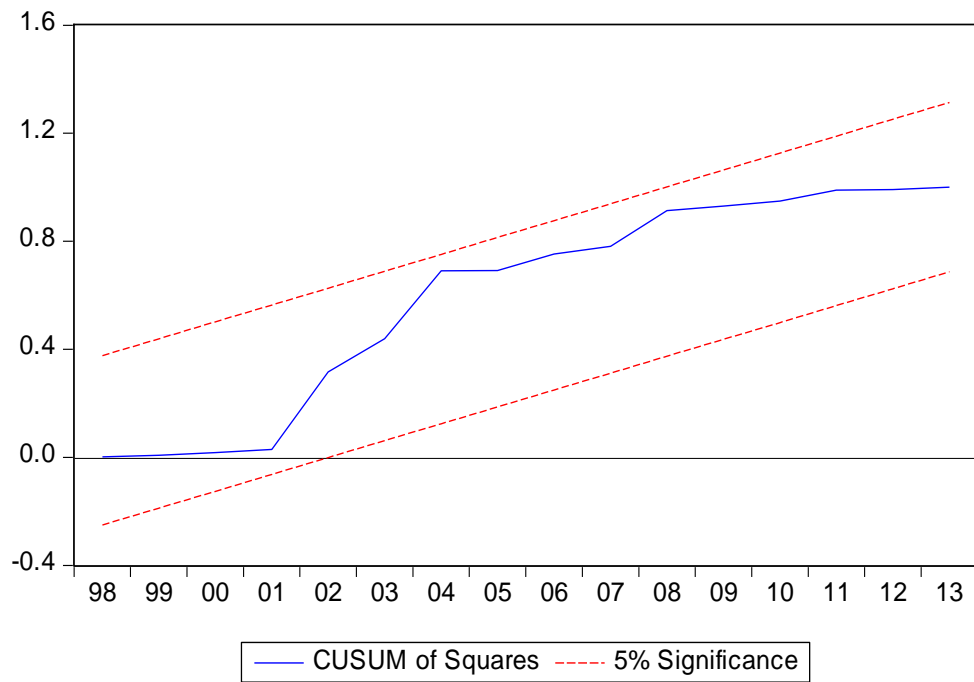
ANNEXE 13 : Test de normalité de JARQUE-BERA



ANNEXE 14 : Test de Stabilité de CUSUM



ANNEXE 15 : Test de stabilité de CUSUM CARRE



BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- Prof Denis ACCLASSATO-Support de cours : MACROECONOMIE (février 2012)
- Malcolm GILLIS (1996) et DWIGHT H. Perkins(1992), Michael romer(1987) et DONALD R. Snodgrass (1983): Economie du développement, Bruno baron- Renault Editeur, TRADUCTION de la 4^{ème} edition américaine
- Everett e. hagen (1982): the economics of development, economica editeur, 49, rue héricart,75015 paris.
- MACEOECONOMMIE de GREGORY Manckiw

SOURCES SUR INTERNET

- Site de la Banque Mondiale, visité du 18 Février 2015 au 10 Avril ;
- Site de la BCEAO, visité du 16 au 25 Mars 2015 ;
- Site de l'INSAE, consulté 04 Février au 15 Mars 2015 ;
- www.memoireonline.org, visité le 04 Mars

Table des matières

Avertissement.....	i
Dédicace.....	ii
Remerciement.....	iv
Sigles et acronymes.....	v
Liste des graphiques.....	vi
Liste des tableaux.....	vi
Sommaire.....	vii
Résumé.....	viii
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE1 : LES BASES THEORIQUES DE L'ETUDE.....	3
Section 1 : Cadre institutionnel.....	4
Paragraphe 1 : Présentation de la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)..	4
Paragraphe 2 : Structure organisationnelle.....	5
Section 2 : Déroulement du stage à la Direction de la Prévision et de la Conjoncture (DPC).	9
Paragraphe 1 : Présentation de la DPC.....	9
Section 3 : Cadre théorique et méthodologie de l'étude	12
Paragraphe 1 : Cadre théorique.....	12
CHAPITRE2 : ANALYSE EMPIRIQUE DES DETERMINANTS DE L'EPARGNE PRIVEE AU BENIN.....	30
Section 1 : La méthodologie	31
Paragraphe 1 : Présentation et évolution des variables, tests et estimations.....	31
Paragraphe 2 : Présentation et interprétation des variables.....	39
CONCLUSION.....	45
ANNEXES.....	46
BIBLIOGRAPHIE.....	XIV
TABLES DES MATIERES.....	XV